



RAPPORT FINANCIER 2012

SOMMAIRE

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 avril 2013	3
Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2012	14
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	60
Comptes sociaux exercice 2012	62
Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	79
Attestation du Directeur Financier	81

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2013

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à titre Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, comptes société-mère et comptes consolidés.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez la lecture des rapports sur les comptes de l'exercice 2012 de Monsieur Bernard PEROT, représentant le Cabinet KPMG SA et de Monsieur Christian PERRIER, représentant le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, Commissaires aux Comptes Titulaires.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. Activité de la Société, de ses filiales et des sociétés contrôlées

Au cours de l'exercice 2012, BONGRAIN SA a poursuivi le développement de ses activités avec une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel. Cette progression s'appuie sur une bonne dynamique des volumes de la plupart des marques majeures grâce à un soutien publi-promotionnel et marketing adapté. L'effet de la remontée des cotations des produits industriels sur la seconde partie de l'année après la forte baisse au 1^{er} semestre a permis le renforcement du développement des « Autres Produits Laitiers ».

NORMES COMPTABLES

Les comptes consolidés de BONGRAIN SA ont été établis en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les modifications induites par les évolutions des textes sont sans incidence sur les comptes de l'exercice 2012.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le **périmètre de consolidation** inclut la société Milkaut depuis février 2011 ainsi que la société Sinodis Limited depuis octobre 2011.

Le Groupe a cédé en novembre 2012 sa participation dans la Fromagerie des Doukkala.

ACTIVITE ET RESULTAT

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires consolidé de BONGRAIN SA s'établit à **4 084,1 millions d'euros** contre **3 981,1 millions d'euros** pour la même période de l'année précédente soit une évolution favorable de **+ 2,6 %**.

Celle-ci provient d'une croissance interne de + 0,5 %, d'un effet de structure de + 1,4 % et d'un effet de change favorable de 0,7 %.

Cette croissance du chiffre d'affaires est principalement liée au développement des marques de spécialités, ralentie cependant par une baisse de la consommation sur certains marchés en crise économique et par l'effet défavorable des marchés de matières grasses.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 67,9 % en 2011 à 68,6 % en 2012.

Le résultat opérationnel courant progresse de 14,3 % par rapport à 2011. Il s'élève à **149,4 millions d'euros**. La marge opérationnelle courante est de 3,7 %. Elle s'élevait à 3,3 % du chiffre d'affaires en 2011. Cette évolution favorable résulte :

- de la bonne évolution des volumes des marques stratégiques grâce à la poursuite des investissements publi -promotionnels et des actions commerciales ciblées ;

- des cotations plus favorables du sérum, des poudres de lait et de la matière grasse sur le second semestre après la baisse rencontrée au 1^{er} semestre ;
- de la poursuite des actions de rationalisation.

Ces effets favorables ont cependant été affectés par :

- un contexte économique difficile sur de nombreux marchés ;
- la forte pression continue exercée sur les prix de vente des produits de grande consommation.

L'évolution des deux secteurs d'activité au cours de l'exercice 2012 a donc été contrastée puisque :

Le résultat opérationnel courant des « Produits Fromagers » est en recul de 2,8 % par rapport à l'exercice 2011. La marge opérationnelle courante de ce secteur d'activité passe de 4,4 % à 4,2 %.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » a augmenté de 81,5 %. Le taux de marge opérationnelle passe de 2,1 % en 2011 à 3,6 % en 2012.

Produits Fromagers :

Le chiffre d'affaires des Activités fromagères est en progression de 0,8 % par rapport à 2011, à **2 614,1 millions d'euros**, soit 64 % du chiffre d'affaires consolidé total de BONGRAIN SA. Cette part relative était de 65,1 % en 2011.

L'évolution du chiffre d'affaires résulte principalement d'une évolution positive des volumes de produits de nos marques principales, malgré des difficultés rencontrées dans certains pays fortement exposés à la crise économique.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance de 1,2 % ;
- un effet de change favorable de 0,7 % qui provient principalement de l'appréciation du dollar américain, partiellement compensé par la dépréciation du real brésilien ;
- un effet de structure défavorable de - 1 %.

En **France**, le chiffre d'affaires présente une évolution favorable. La croissance des volumes a été soutenue par les marques stratégiques.

Sur les autres pays **d'Europe de l'Ouest**, le chiffre d'affaires est globalement en régression, affecté par les difficultés économiques de certains pays tel que l'Espagne.

Le chiffre d'affaires en **Europe Centrale et Orientale** évolue favorablement grâce à la croissance des volumes.

Le chiffre d'affaires est en croissance à l'**International** à taux de change et périmètre constant, tant en raison de l'effet prix que de l'effet volume, en particulier sur les zones Amérique du Sud et Asie-Pacifique.

Le résultat opérationnel courant ressort à 110,6 millions d'euros, en baisse de 3,1 millions d'euros par rapport à 2011 (113,7 millions d'euros) et un taux de marge opérationnelle en baisse de 4,4 % à 4,2 % en 2012. Ce recul du résultat opérationnel provient :

- de la baisse de la demande consommateurs dans les pays en crise ;
- de la pression constante exercée sur le prix de vente des produits de grande consommation ;
- de l'accroissement des dépenses publi-promotionnelles.

Autres Produits Laitiers :

Le **chiffre d'affaires** des « **Autres Produits Laitiers** » ressort à **1 556,1 millions d'euros**, en croissance de 6,2 % par rapport à 2011. Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance légèrement négatif de -0,4 %, l'activité de produits industriels restant pénalisée par une orientation des marchés de matière grasse à la baisse bien que les cotations de beurre, poudre et sérum aient remonté au cours du deuxième semestre ;
- un effet de structure favorable de 5,8 % dû au changement de périmètre ;
- un effet de change favorable de +0,8 % provenant principalement de l'appréciation du dollar US par rapport à l'euro.

Le **résultat opérationnel courant** des « **Autres Produits Laitiers** » ressort à **56,1 millions d'euros contre 30,9 millions d'euros en 2011**. Cette amélioration résulte de l'évolution favorable au second semestre des cotations de beurre, poudre de lait et de sérum ainsi qu'à une bonne orientation des ventes de produits de grande consommation.

Éléments non affectés aux activités :

Le **résultat opérationnel courant** des éléments non affectés s'élève à - 17,3 millions d'euros contre - 14,0 millions d'euros en 2011. Il représente principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** s'établissent à - **17,3 millions d'euros**, contre - **22,8 millions d'euros** en 2011. Les principaux éléments non récurrents concernent pour l'essentiel des dépréciations d'actifs, des charges et provisions de restructuration résultant des plans d'amélioration des performances engagés et d'une plus-value sur cession d'immobilisation financière.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **132 millions d'euros**, en hausse de 22,3 % par rapport à 2011.

Les **charges financières nettes** de BONGRAIN SA ressortent à - **22,1 millions d'euros** pour l'année 2012 comparées à - 31,3 millions d'euros en 2011.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** net d'impôt ressort à **5,1 millions d'euros** contre 7,1 millions d'euros en 2011.

L'**impôt sur les résultats** s'élève à **43 millions d'euros**, en hausse de 8,7 millions d'euros par rapport à 2011. Le taux effectif ressort à 36,9 % contre 40,6 % en 2011.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'établit à **73,6 millions d'euros**, à comparer à 50,2 millions d'euros en 2011.

Le **résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées** est non significatif.

Le **résultat de l'exercice** revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA s'établit à **63,6 millions d'euros. Il était de 43,6 millions d'euros en 2011.**

EFFECTIFS

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **18 870 collaboratrices et collaborateurs** en 2012 contre **18 551 collaboratrices et collaborateurs** en 2011, soit une hausse de 1,7 %. À périmètre constant, les effectifs sont en baisse de - 1,2 %.

Ils se répartissent entre :

- Produits fromagers pour 75,1 % ;
- Autres produits laitiers pour 21,3 % ;
- Effectifs non affectés pour 3,6 %.

INVESTISSEMENTS

Les **investissements corporels & incorporels** de BONGRAIN SA sont en hausse de 2,5 % par rapport à 2011, leur montant s'élève à **145,3 millions d'euros** en 2012, par rapport à un montant de **141,7 millions d'euros** en 2011.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 58,5 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 33,4 % ;
- Non affectés pour 8,1 %.

Les **acquisitions** de filiales s'élèvent à **8,9 millions d'euros** en 2012.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

BONGRAIN SA a de tout temps considéré ses dépenses de recherche et développement comme un atout fort permettant d'assurer l'innovation et par conséquent la croissance de ses différents métiers. En cohérence avec sa culture et ses principes généraux de fonctionnement, les opérations de développement sont décentralisées au sein des entités opérationnelles afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque marché. Ces opérations sont cependant coordonnées dans le cadre de programmes transversaux. Ces programmes sont dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée et l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

SITUATION FINANCIERE

Le **bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours saine.

Les **fonds propres**, à **1 206,8 millions d'euros**, augmentent de 25,7 millions d'euros.

L'**endettement net**, à **329,3 millions d'euros**, est en baisse de 43,9 millions d'euros. Il représente **27,3 % des capitaux propres**, contre 31,6 % au 31 décembre 2011.

Les ratios financiers imposés par les covenants sont respectés.

BONGRAIN SA ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers.

Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont, gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Des discussions envisageant un partenariat entre BONGRAIN SA et Terra Lacta sont en cours. Le projet à venir devra être soumis à la procédure d'information et consultation des partenaires sociaux ainsi qu'à l'agrément des autorités de la concurrence.

PERSPECTIVES

Tout au long de l'année 2013, BONGRAIN SA continuera à développer la mise en œuvre de sa stratégie, basée sur la force de ses marques et son savoir-faire sur les spécialités fromagères et laitières. L'innovation et le développement externe continueront également à être privilégiés. Les efforts et les projets engagés en termes de performance opérationnelle depuis plusieurs années seront poursuivis.

BONGRAIN SA continuera son adaptation à la volatilité confirmée des cours des matières premières et à l'incertitude de la consommation des ménages dans un certain nombre de pays en crise économique.

Société-mère

En 2012, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2011.

ACTIVITES ET RESULTATS

Les produits d'exploitation de l'exercice 2012, comprenant les loyers et les redevances de propriété industrielle et incorporelle versés par vos filiales, se sont élevés à 18,2 millions d'euros contre 35,6 millions d'euros en 2011. Cette variation provient des apports réalisés fin 2011, par votre société à ses filiales opérationnelles, de l'immobilier industriel que ces dernières utilisent.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2012 se sont élevées à 38,8 millions d'euros contre 38 millions d'euros en 2011.

Le résultat financier est positif de 15,3 millions d'euros contre 11,4 millions d'euros en 2011.

Le résultat exceptionnel est négatif de 1,7 million d'euros.

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale dont bénéficient les filiales françaises détenues à 95 % ou plus. Ce régime permet de neutraliser les opérations réalisées au sein du Groupe intégré et de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales.

Le bénéfice net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un montant de 4,1 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 8,1 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros en 2011.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, d'un montant de 113,9 millions d'euros représente un placement de liquidité et les actions auto-détenues.

En accord avec la loi de modernisation de l'économie vous trouverez ci-dessous une décomposition des dettes fournisseurs au 31 décembre 2012 :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012			31/12/2011		
	Échus	Non échus	Total	Échus	Non échus	Total
Fournisseurs français	94	9 449	9 543	192	5 583	5 775
Fournisseurs étrangers			898			872
TOTAL			10 441			6 647

78 % des montants échus au 31 décembre 2012 ont été réglés dans le courant du mois de janvier 2013. Le solde, soit 22 %, correspond à des litiges ou retenues de garantie.

En ce début d'année, les premiers mois d'activité n'appellent pas de commentaires particuliers.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 qui se monte à 4 121 815,16 euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 373 865 190,45 euros, constitue un montant disponible de 377 987 005,61 euros, ainsi qu'il suit :

<i>En euros</i>	
Aux actionnaires, un dividende de 1,30 euro par action, soit, à la date du 1 ^{er} février 2013 ⁽¹⁾	18 219 494,80
Au poste report à nouveau	359 767 510,81
TOTAL	377 987 005,61

(1) À la date du 1^{er} février 2013, 1 417 220 actions ne bénéficient pas du dividende 2012.

Le Conseil d'Administration propose ainsi la mise en distribution, à compter du 16 mai 2013, d'un dividende de 1,30 euro par action. Le dividende sera payé à compter du 16 mai 2013 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de Caceis.

Il est rappelé que le dividende proposé de 1,30 euro est intégralement éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France. Il est soumis à l'impôt sur le revenu au barème progressif après assujettissement à un prélèvement à la source obligatoire de 21 % prélevé sur le montant brut du dividende dans les conditions prévues à l'article 117 *quater* alinéa 1 du Code Général des Impôts. Une dispense de ce prélèvement est toutefois prévue pour les contribuables dont le revenu fiscal de référence de 2011 n'excède pas un certain seuil fixé, selon l'alinéa 2 du même article et sous réserve d'en avoir formulé la demande expresse avant le 31 mars 2013, dans les conditions prévues à l'article 242 *quater* du Code Général des Impôts, pour les dividendes perçus en 2013.

Le Conseil d'Administration propose de fixer la date de détachement du coupon au 13 mai 2013.

Il sera précisé que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versés en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions	Dividende Total ⁽²⁾	Dividende net par action	Réfaction
2010	2009	15 432 216	17 209 417,20 €	1,20 €	40 %
2011	2010	15 432 216	22 669 150,00 €	1,60 €	40 %
2012	2011	15 432 216	17 005 604,00 €	1,20 €	40 %
2013 (proposition)	2012	15 432 216 ⁽¹⁾	18 219 494,80 €	1,30 €	40 %

(1) 1 417 220 actions à la date du 1^{er} février 2013 ne bénéficient pas du dividende 2012, avant annulation du 28 février 2013 de 1 399 286 actions auto-détenues.

(2) Compte tenu des actions n'ouvrant pas droit à dividende.

Nous vous informons qu'il n'y a pas eu en 2012 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts.

2. Informations concernant le capital

CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2012	Capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts ⁽³⁾	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets ⁽⁴⁾	Droits de vote nets %
Soparind SCA	60,59 %	9 350 953	18 643 233	75,34 %	18 643 233	79,91 %
FCPE ⁽¹⁾	1,83 %	282 620	282 620	1,14 %	282 620	1,21 %
Auto-détention ⁽²⁾	9,18 %	1 416 235	1 416 235	5,72 %	-	-
Public	28,40 %	4 382 408	4 404 608	17,80 %	4 404 608	18,88 %
TOTAL	100 %	15 432 216	24 746 696	100 %	23 330 461	100 %

(1) Personnels de BONGRAIN SA et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 et suivants du Code du Travail, détenant des actions BONGRAIN SA, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(2) Y compris contrat de liquidité.

(3) Tenant compte des actions privées de droit de vote.

(4) Excluant les actions privées de droit de vote.

Par ailleurs, nous vous informons que la société Northern Trust CY (GB) détient 7,2 % du capital de votre société au 1^{er} février 2013, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié.

Au 31 décembre 2012, le capital social se composait de 15 432 216 actions de 1 euro de nominal chacune. À la suite du Conseil d'Administration du 28 février 2013 qui a décidé de réduire le capital social de BONGRAIN SA par annulation d'actions auto-détenues, le capital social se compose désormais de 14 032 930 actions de 1 euro de nominal chacune.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat (réf. : article L. 225-100-3 du Code de Commerce)

- La structure du capital social au 1^{er} février 2013, date du dernier relevé Titre au Porteur Identifié :
 - titres au nominatif = 10 920 684 représentant 18 985 208 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
 - titres au porteur = 4 511 532 représentant 4 344 271 droits de vote nets (excluant les actions privées de droit de vote).
- Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions :
 - les actionnaires doivent déclarer à la Société les franchissements de seuil, à la hausse ou à la baisse, de 1 % du capital social ainsi que tous les multiples de ce pourcentage jusqu'au seuil de 34 %, dans les 15 jours de l'inscription en compte des titres, à peine d'être privés du droit de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce ;
 - un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.
- Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 (relatifs en particulier aux déclarations de franchissements de seuils) :
 - participation détenue par SOPARIND SCA directement ou indirectement, au 1^{er} février 2013 = 60,59 % du capital (soit 75,34 % en droits de votes bruts (tenant compte des actions privées de droit de vote) et 79,91 % en droits de votes nets (excluant les actions privées de droit de vote) ;
 - par ailleurs, la société Northern Trust CY (GB) détient 7,2 % du capital de BONGRAIN SA au 1^{er} février 2013.
- La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci (résultant notamment des actions de préférence) :
 - aucun.

- Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier (cas par exemple des FCPE) :
 - aucun.
- Les accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions ou à l'exercice des droits de vote (pacte d'actionnaires) :
 - en cas de vente d'actions issues de l'exercice de stock-options, existence d'un droit de préemption au bénéfice de BONGRAIN SA pour le rachat de ses propres actions.
- Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des Statuts de la Société :
 - les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour des mandats d'une durée de 1 an, renouvelables. La composition du Conseil d'Administration vise à refléter l'internationalisation du Groupe, et comprend 6 Administrateurs indépendants, en application des principes de bonne gouvernance d'entreprise ;
 - la modification des statuts s'effectue aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi en matière d'Assemblée Extraordinaire.
- Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions :
 - délégations conférées par l'Assemblée Générale Ordinaire et/ou Extraordinaire au Conseil d'Administration pour :
 - *augmenter en une ou plusieurs fois le capital en nature, en numéraire ou par incorporation de réserves,*
 - *le rachat d'actions de la Société à concurrence de 10 % maximum du capital social,*
 - *l'augmentation du capital en faveur des salariés à concurrence de 3 % maximum dudit capital.*
- Les accords conclus par la Société qui seraient modifiés ou prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société :
 - une clause prévue à cet effet figure dans les principaux contrats de financement.
- Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique (en particulier, indemnités de départ et golden parachutes) :
 - aucun au-delà de ce qui est prévu dans les différentes conventions collectives.

Négoiations en Bourse par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2012, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

- 1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consentis aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des sociétés affiliées :
 - il n'a été acheté aucune action ;
 - il a été cédé 4 500 actions au cours moyen de 38,35 euros.
- 2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :
 - 37 217 actions ont été achetées au cours moyen de 47,83 euros ;
 - 43 268 actions ont été vendues au cours moyen de 47,49 euros ;
 - le montant des frais de négociation s'est élevé à 35 000 euros.

Au 31 décembre 2012, votre société détient 1 416 235 de ses propres actions représentant 9,18 % du capital, pour une valeur d'achat de 62 755 572 euros, ce qui représente une valeur nominale de 1 416 235 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercées depuis le 1^{er} janvier 2013, jusqu'au 1^{er} février 2013, il est précisé que votre société détient 1 417 220 actions représentant 9,18 % du capital, pour une valeur d'achat de 62 807 239 euros, ce qui représente une valeur nominale de 1 417 220 euros.

Rémunération des dirigeants

Les modalités de rémunération des dirigeants sont explicitées dans le rapport du Président sur l'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne. Les informations relatives à l'attribution des stock-options attribuées au cours de l'exercice 2012 figurent en annexe 8.

3. Autres sujets soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

En sus des points ci-dessus évoqués visant l'approbation des comptes, l'affectation du résultat, les projets de résolutions ci-après sont soumis au vote de l'Assemblée des actionnaires, dans sa partie ordinaire.

Composition du Conseil d'Administration

Il est demandé à l'Assemblée des actionnaires de renouveler le mandat de chacun des Administrateurs sortants suivants et ce pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

- Monsieur Alex BONGRAIN
- Monsieur Armand BONGRAIN
- Madame Dominique DAMON
- Monsieur Michel GODET
- Monsieur Bernard HOULOT
- Madame Elisabeth LULIN
- Monsieur Ignacio OSBORNE
- Monsieur Xavier PAUL-RENARD
- Monsieur Jean-Michel STRASSER
- Monsieur Thomas SWARTELE

Il est également demandé à l'Assemblée des actionnaires de nommer Madame Martine LIAUTAUD en qualité de nouvel Administrateur pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Née en 1950 en Bretagne, après des études de droit (Sciences Po Paris doublée d'une licence de droit des affaires de l'Université de Stanford), Martine LIAUTAUD entre chez Suez. Après avoir occupé diverses fonctions pendant une dizaine d'années, elle devient Directeur Adjoint Chargé des Fusions et Acquisitions à la Banque IndoSuez puis Directeur-Fondateur de la banque d'affaires Financière Indosuez en 1987.

Dans les années 90, elle co-fonde et dirige plusieurs sociétés spécialisées en fusions et acquisitions parmi lesquelles la Compagnie Financière de Serbie et la Compagnie Industrielle et Financière Concorde avant de fonder en 2000 sa propre société, Liautaud & Compagnie, société de conseil et d'investissement en fusions et acquisitions pour des opérations de croissance stratégique ou de recentrage, qu'elle dirige depuis lors. Elle prend des participations dans des domaines variés comme les jouets avec la marque Meccano, les éditions de la Martinière et, récemment, la construction de centrales photovoltaïques.

Si son activité reste centrée sur l'accompagnement des investisseurs, Martine LIAUTAUD s'attache également à partager son savoir et son expérience avec les femmes entrepreneurs après avoir « réalisé que les carrières féminines ne progressaient pas autant que ce qu'elle imaginait en entrant dans la vie active ». Ainsi, elle a fondé en 2010 l'association *Women Business Mentoring Initiative* (WBMI) qui accompagne des projets d'entreprises portés par des femmes.

Expiration des mandats d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant

Les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire KPMG SA et du Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur François CHEVREUX arrivant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire, il est proposé de nommer KPMG Audit ID en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et KPMG Audit IS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Rachat par la Société de ses propres actions

Le Conseil d'Administration sollicite la reconduction pour 18 mois de l'autorisation précédemment donnée au Conseil par l'assemblée d'avril 2012 pour que la Société puisse procéder au rachat de ses propres actions, et ce à concurrence de 10 % maximum du capital social de la Société au jour du rachat, compte tenu des rachats effectués au cours des exercices antérieurs.

Ces rachats pourront être effectués pour les objectifs ci-après, conformément à la réglementation en vigueur :

- l'attribution de ces actions aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées dans le cadre de plans d'option d'achat d'actions, ou l'attribution d'actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées ;
- la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- l'annulation de tout ou partie de ces actions ;

- l'animation du marché des titres de la Société, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers ;
- la conservation de ces actions et leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Il est proposé que le montant maximum des fonds consacrés à ce programme de rachat soit de 196 461 020 euros, le prix maximum d'achat des actions ne devant pas être supérieur à 140 euros par action.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis, sont rappelés dans les principaux points de ce rapport. Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, en approuvant l'ensemble des résolutions soumises à votre vote.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 4

TABLEAU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR AUGMENTER LE CAPITAL

Décisions	Opérations	Durée	Observations
AGM du 26/04/2012 = 20^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Options de souscription ou d'achat d'actions Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, à concurrence de 200 000 options maximum, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre	38 mois	Pas d'utilisation en 2012 Expire en juin 2015
AGM du 26/04/2012 = 18^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Augmentation de capital Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en numéraire ou par compensation de créances, par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières à concurrence de 5 000 000 €, sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	26 mois	Pas d'utilisation en 2012 Expire en juin 2014
AGM du 26/04/2012 = 19^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Augmentation de capital réservée aux salariés Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital en faveur des salariés pour un montant maximum de 3 % du capital soit 462 966 €	26 mois	Pas d'utilisation en 2012 Expire en juin 2014
AGM du 28/04/2011 = 18^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte	Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 %, pour rémunérer des apports de titres	26 mois	Pas d'utilisation en 2012 Expire en avril 2013

3

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2012

1. Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2012	31/12/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	2	4 084 080	3 981 110
Consommations externes	3	- 2 610 293	- 2 609 990
Frais de personnel	4	- 774 763	- 726 125
Dotations aux amortissements et provisions	5	- 112 586	- 110 560
Autres charges d'exploitation	6	- 437 074	- 403 766
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		149 364	130 669
Autres charges opérationnelles	7	- 41 774	- 32 302
Autres produits opérationnels	7	24 449	9 550
RESULTAT OPERATIONNEL		132 039	107 917
Charges financières	8	- 42 099	- 47 120
Produits financiers	8	20 009	15 849
Quote-part de résultat des entreprises associées	9	6 668	7 833
RESULTAT AVANT IMPOTS		116 617	84 479
Impôts sur les résultats	10	- 43 007	- 34 293
Résultat net des activités poursuivies		73 610	50 186
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	- 41	10
RESULTAT DE L'EXERCICE		73 569	50 196
Part revenant aux actionnaires de la société-mère		63 564	43 613
Participations ne donnant pas le contrôle		10 005	6 583
RESULTAT PAR ACTION (<i>en euros</i>)	11		
Part du Groupe :			
• de base		4,49	3,07
• dilué		4,34	2,99
Des activités poursuivies :			
• de base		4,49	3,07
• dilué		4,34	2,99

ÉTAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice se terminant le	
		31/12/2012	31/12/2011
RESULTAT DE L'EXERCICE		73 569	50 196
Autres éléments du résultat global :			
Écart de conversion		- 7 246	- 2 316
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		- 271	- 440
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ⁽¹⁾		- 2 440	- 1 632
Autres mouvements ⁽²⁾		- 1 632	
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	22	- 11 589	- 4 388
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS		61 980	45 808
Part du Groupe		52 951	38 436
Participations ne donnant pas le contrôle		9 029	7 372
<i>(1) Concerne pour l'essentiel les couvertures de taux d'intérêts et de matières premières.</i>			
<i>(2) Concerne des ajustements IFRS sur une société mise en équivalence</i>			

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Bilan consolidé

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations incorporelles	12	423 810	417 986
Immobilisations corporelles	13	744 336	744 552
Autres actifs financiers	14	45 408	43 981
Participations dans les entreprises associées	15	133 534	136 287
Instruments financiers dérivés non courants	19	1 517	7 403
Actifs d'impôts différés	16	79 087	77 750
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 427 692	1 427 959
Stocks et en-cours	17	368 538	357 939
Clients et autres créances	18	731 696	733 085
Créances d'impôts		14 234	15 792
Instruments financiers dérivés	19	6 154	5 125
Autres actifs financiers courants	20	72 837	51 626
Trésorerie et équivalents trésorerie	21	416 820	448 345
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 610 279	1 611 912
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	1 283	1 744
ACTIFS		3 039 254	3 041 615

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capital apporté		33 091	38 953
Autres réserves		820	10 617
Résultats non distribués		1 106 050	1 066 817
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		1 139 961	1 116 387
Participations ne donnant pas le contrôle		66 862	64 722
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	23	1 206 823	1 181 109
Provisions	24	58 948	51 660
Emprunts et dettes financières non courants	25	455 397	558 427
Autres passifs non courants	26	21	26
Instruments financiers dérivés non courants	28	2 679	1 144
Passifs d'impôts différés	16	114 454	110 436
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		631 499	721 693
Fournisseurs et autres créditeurs	27	821 996	805 759
Impôts sur les résultats à payer		13 019	9 900
Instruments financiers dérivés	28	2 035	8 076
Emprunts et concours bancaires	25	363 586	314 762
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 200 636	1 138 497
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession	1.2	296	316
PASSIFS		1 832 431	1 860 506
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		3 039 254	3 041 615

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercices se terminant le	
		31/12/2012	31/12/2011

Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession		- 41	10
Résultat net des activités poursuivies		73 610	50 186
Impôts sur les bénéficiaires	10	43 007	34 293
Amortissements et provisions	5	112 586	110 560
Plus ou moins-values de cession		- 11 218	1 765
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	9	- 6 668	- 7 833
Charges financières nettes		16 510	21 708
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		22 993	27 911
Marge brute opérationnelle		250 820	238 590
Intérêts financiers payés		- 30 113	- 31 712
Intérêts financiers reçus		14 942	9 984
Impôts sur les résultats payés		- 33 734	- 22 236
Variation du BFR	29	10 374	- 22 724
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		212 289	171 902
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités abandonnées ou en cours de cession		- 41	- 627
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION		212 248	171 275
Acquisitions de filiales, d'unités opérationnelles et de participations ne donnant pas le contrôle		- 8 912	- 35 294
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 145 334	- 141 705
Produits résultant de cessions		17 996	1 551
Acquisition/cession d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		- 25 655	86 277
Variation des incidences des apports fusion		126	0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		3 538	3 957
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		- 158 241	- 85 214
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession		0	0
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS		- 158 241	- 85 214
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Levée d'options d'achat			
Rachat net d'actions propres	23	- 6 785	- 8 769
Augmentation de capital reçue de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle			3 357
Émission d'emprunts		73 527	123 116
Remboursement d'emprunts		- 123 212	- 151 307
Dividendes versés		- 21 042	- 25 735
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		- 77 512	- 59 338
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession			
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 77 512	- 59 338
Incidences des variations de change		560	1 118
Augmentation/diminution de la trésorerie		- 22 945	27 841
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		- 20	
Trésorerie à l'ouverture	21	359 279	331 438
TRESORERIE A LA CLOTURE	21	336 314	359 279

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des variations de capitaux propres consolidés

	Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société				
	Capital apporté (note 22)	Autres réserves	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas	Capitaux propres de
<i>En milliers d'euros</i>					

	(note 22)			le contrôle	l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2011	47 019	15 794	1 045 563	54 238	1 162 614
Dividendes distribués			- 22 669	- 3 066	- 25 735
Total des éléments du résultat global au 31/12/2011		- 5 177	43 613	7 372	45 808
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	703				703
• Cession d'actions propres					
Actions propres rachetées	- 8 769				- 8 769
Augmentation de capital				3 357	3 357
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne donnant pas le contrôle			- 119	1 083	964
Options de vente accordées aux participations ne donnant pas le contrôle			429	1 738	2 167
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	38 953	10 617	1 066 817	64 722	1 181 109
Dividendes distribués			- 17 006	- 4 036	- 21 042
Total des éléments du résultat global au 31/12/2012		- 9 797	62 748	9 029	61 980
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	923				923
• Cession d'actions propres	462				462
Actions propres rachetées	- 7 247				- 7 247
Augmentation de capital					
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne donnant pas le contrôle			- 46	- 523	- 569
• Options de vente accordées aux participations ne donnant pas le contrôle			- 6 463	- 2 330	- 8 793
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	33 091	820	1 106 050	66 862	1 206 823

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Notes annexes aux états financiers consolidés

BONGRAIN SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

L'activité de BONGRAIN SA et de ses filiales (« le Groupe ») s'exerce dans deux secteurs : Les Produits Fromagers et Les Autres Produits Laitiers (cf. note 2).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 28 février 2013 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils seront définitifs après approbation par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1 606/2 002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2012 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (*International Accounting Standards Boards*). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe applique à partir de 2012 les textes suivants d'application obligatoire dans les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- IFRS 7 Amendement – Information à fournir en matière de transferts d'actifs financiers.

Les autres amendements aux normes et interprétations d'application à compter du 1^{er} janvier 2012 ne sont pas applicables au Groupe.

Le Groupe n'applique pas les normes et interprétations d'application obligatoire à partir de l'exercice 2013 mais qui peuvent être anticipées dans les comptes consolidés annuels IFRS 2012. Le Groupe revoit l'ensemble de ces nouvelles normes et interprétations afin d'en mesurer l'impact potentiel sur les résultats et la présentation des comptes 2013. Parmi ces nouveaux textes, l'amendement IAS 19 - Avantages du personnel qui supprime la méthode du corridor, aura un impact sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe respectivement de - 27 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012 et de - 42 millions d'euros au 31 décembre 2012 hors effet d'impôts différés.

L'application des normes IFRS 10 et 11 à compter de 2014 aura pour effet que la plupart des sociétés actuellement intégrées par la méthode de l'intégration proportionnelle sera mise en équivalence.

5.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement font l'objet d'une intégration proportionnelle et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

5.2.1 Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste en la capacité de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité en vue de bénéficier des résultats de ses activités. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles au moment de cette évaluation. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts ne conférant pas le contrôle sont présentés distinctement au sein des capitaux propres. La part de résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle est également présentée distinctement dans le compte de résultat.

Conformément à IFRS 3 révisée, la méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par le Groupe BONGRAIN. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur par le Groupe BONGRAIN en échange du contrôle de l'acquoise en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle. Les éléments du prix d'acquisition comprennent :

- les actifs remis au vendeur ;
- les passifs encourus ou éventuels ;
- les instruments de capitaux propres émis par le Groupe BONGRAIN ; et
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus dans le poste « Autres charges d'exploitation », à l'exception :

- des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis en rémunération d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des capitaux propres ; et
- des coûts liés aux dettes financières contractées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe BONGRAIN doit évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit :

- sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquoise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et donc sans comptabilisation d'un goodwill au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill partiel) ;
- à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence la comptabilisation d'un goodwill à la fois pour la part Groupe et pour les intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill complet).

L'écart d'acquisition déterminé à la date de prise de contrôle correspond sur ces bases à la différence entre :

- le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle constaté à la juste valeur à la date d'acquisition, plus le cas échéant le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts antérieurement détenue ;
- le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative, un profit est comptabilisé directement au compte de résultat.

Lors d'une prise de contrôle par achats successifs de titres, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans l'acquoise avant la date de prise de contrôle est réévaluée en contrepartie du résultat sur la base des justes valeurs déterminées à la date de prise de contrôle.

Par application d'IAS 27, les effets des augmentations ou diminutions de pourcentages d'intérêt sans conséquence sur le contrôle d'une filiale sont constatés en capitaux propres.

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la comptabilisation d'un résultat global de cession quand bien même un intérêt résiduel serait conservé.

5.2.2 Entités contrôlées conjointement

Une entité est considérée comme étant sous contrôle conjoint lorsque cette situation ressort des accords contractés avec les co-associés. Les états financiers de cette entité sont intégrés proportionnellement ligne à ligne dans les comptes consolidés du Groupe à compter du jour où le contrôle conjoint commence, jusqu'à ce qu'il cesse.

5.2.3 Entreprises associées

Est considérée comme entreprise associée toute entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable mais sans toutefois en exercer le contrôle, sur les politiques opérationnelles et financières. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise associée sur la base du pourcentage de détention et ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à zéro. De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

5.2.4 Éliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

5.2.5 Entreprises dont les actifs non courants sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession

Un groupe d'actifs et de passifs non courants est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « actifs des activités abandonnées ou en cours de cession ». Ces actifs sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « passifs des activités abandonnées ou en cours de cession ».

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

5.2.6 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. Ils sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

5.2.7 Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les secteurs sont définis en conformité avec la norme IFRS 8. Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs courants et non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

5.2.8 Compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers, etc.).

5.2.9 Méthodes d'évaluation et définitions

5.2.9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou des services est transféré à l'acheteur. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées.

Concernant les programmes de fidélisation de la clientèle, la part de chiffre d'affaires relatif aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur en lieu et place de la constatation d'une provision représentative des coûts encourus par le Groupe au titre de ces mêmes avantages, est différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations.

5.2.9.2 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

5.2.9.3 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est défini conformément à la recommandation du CNC 2009-R.03. Les éléments du résultat opérationnel n'en faisant pas partie sont des « Autres charges opérationnelles » et des « Autres produits opérationnels » résultant d'événements significatifs, inhabituels, anormaux et peu fréquents.

5.2.9.4 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

5.2.9.5 IMPOTS

La ligne « Impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéfices ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilancielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles. À chaque clôture, la valeur nette comptable des impôts différés est revue sur la base des prévisions à trois ans. Une provision est enregistrée dès lors que les perspectives de résultat et donc de charges d'impôt probables ne permettent pas d'assurer la recouvrabilité des impôts différés actifs nets.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

5.2.9.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

• bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
• machines et équipements	5 à 20 ans
• outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
• véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit-bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supportée par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination. La contrepartie de ces actifs est une dette financière.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

5.2.9.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Une unité génératrice de trésorerie correspond généralement à une zone géographique.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'un test de perte de valeur dans les mêmes conditions que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- (c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

5.2.9.8 DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Les dits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières à 3 ans approuvées par la Direction. Au-delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance. Les flux nets futurs de trésorerie attendus sont actualisés au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs et de l'inflation pour les pays hors zone Euro.

Une dépréciation (imputée en priorité sur les écarts d'acquisition) est comptabilisée en autres charges opérationnelles à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests de perte de valeur des marques consistent à calculer la valeur recouvrable de la marque en utilisant l'approche par la prime. Cette méthode consiste à estimer la part de flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque.

Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

5.2.9.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les actifs financiers sont classés en « titres détenus jusqu'à l'échéance » ou en « titres disponibles à la vente ». La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. Ils sont comptabilisés dès la date à laquelle le Groupe s'engage à les acheter.

Les créances ne portant pas intérêt sont évaluées à leur juste valeur sur la base du taux de marché.

La majorité des actifs financiers relève de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et de la catégorie des actifs détenus jusqu'à échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains ou pertes non réalisés sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global sauf en cas de baisse significative ou durable, auquel cas, les pertes sont constatées en compte de résultat. Lors de la vente de ces éléments, les ajustements de valeur figurant en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les créances non courantes et les autres instruments représentatifs de dettes dont les clauses contractuelles prohibent la vente sont désignés comme actifs détenus jusqu'à l'échéance. Ils sont inscrits au bilan selon la méthode du coût amorti net de toute perte de valeur durable constatée.

5.2.9.10 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminuée des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

5.2.9.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des dépréciations. La dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en réduction du chiffre d'affaires. Les charges constatées d'avance sont incluses dans cette ligne.

La créance prend un caractère irrécouvrable et est comptabilisée comme telle, lorsqu'il peut être démontré du défaut du créancier, par l'obtention d'un certificat d'irrécouvrabilité ou toute preuve établissant le défaut irrémédiable du créancier, ou encore à l'expiration du délai de prescription.

5.2.9.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

La ligne trésorerie et équivalents trésorerie se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres. Les équivalents trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Les dépôts à terme de plus de trois mois ne sont susceptibles d'être classés en équivalents de trésorerie que s'il existe des options de sortie exerçables à tout moment ou au maximum tous les trois mois, que ces options soient initialement prévues au contrat et exerçables sans pénalité. Les dépôts à terme et placements à taux fixes doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne satisfont pas les conditions énoncées ci-dessus, ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « Autres actifs financiers courants », conformément à la norme IAS 7 et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

5.2.9.13 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations de juste valeur du risque couvert sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, la part efficace du gain ou de la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition du dit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font également partie de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

5.2.9.14 CAPITAL SOCIAL

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

5.2.9.15 DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

5.2.9.16 OPTIONS DE VENTE ACCORDEES AUX DETENTEURS DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTROLE

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont reclassés en dettes financières, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option.

Suite à la révision de la norme IAS 27, applicable au 1^{er} janvier 2010, l'écart entre la valeur de la dette, et la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle est désormais imputé sur les capitaux propres part du Groupe.

Le Groupe BONGRAIN a choisi de figer les écarts d'acquisitions relatifs aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires émises avant la révision de la norme IAS 27. Les variations ultérieures de la dette relatives au changement de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option sont enregistrées en capitaux propres – part Groupe et non plus en écart d'acquisition comme auparavant. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

5.2.9.17 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex-salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels selon la méthode du « corridor ». Ainsi, les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience ne sont reconnus, sur l'exercice suivant la clôture, que lorsqu'ils excèdent 10 % du montant le plus élevé entre la valeur de l'engagement et la valeur du fonds d'actifs de couverture. La fraction excédant 10 % est alors étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des bénéficiaires du plan.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime non encore acquis est étalé sur la durée d'acquisition des droits. Ce coût est constaté immédiatement en résultat de l'exercice lorsque l'amendement ou la modification porte sur des droits acquis. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

La charge de retraite est comptabilisée en frais de personnel hormis les coûts financiers et les rendements attendus sur les actifs du régime, qui sont classés en résultat financier.

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué. L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

5.2.9.18 AUTRES PROVISIONS

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

5.2.10 Gestion du risque financier

5.2.10.1 RISQUE FINANCIER

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

5.2.10.2 RISQUE DE MARCHE

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que le cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés ce qui n'est le cas qu'aux États-Unis.

5.2.10.3 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80 % du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

5.2.10.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

5.2.10.5 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients (voir note 18), des titres de placement (voir note 14) et des instruments financiers dérivés actifs (voir note 19).

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

5.2.10.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En terme de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires (voir notes 25 et 28).

5.2.10.7 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

5.2.10.8 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels et corporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique (cf. notes 7, 12, 13, 16, 24).

5.2.10.9 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 1,54 % des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces rachats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2012.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

NOTE 1. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSION

1.1 Évolution du périmètre

Au cours de l'exercice 2012, les évolutions de périmètre sont les suivantes :

- la prise de contrôle à 100 % le 24 juillet 2012 de la société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS. Elle est classée dans l'activité Autres Produits Laitiers au niveau de l'information sectorielle ;
- la cession d'une participation de 20 % dans la société marocaine Fromagerie des Doukkala SA, générant une plus-value de onze millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2011, les évolutions de périmètre avaient été les suivantes :

- la prise de contrôle à 98,34 % de Milkaut en Argentine le 28 janvier 2011. Cette société est classée dans l'activité Autres Produits Laitiers au niveau de l'information sectorielle ;
- l'acquisition de 80 % de la société de distribution de produits alimentaires Sinodis Limited en Chine le 29 septembre 2011. Cette société est classée dans l'activité Autres Produits Laitiers au niveau de l'information sectorielle.

1.2 Activités abandonnées ou destinées à la vente

Sur les comptes de résultat consolidés présentés, ces activités classées en activités abandonnées ou destinées à la vente contribuent pour les montants suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Comptes de résultat	
	Année 2012	Année 2011
Chiffre d'affaires		
Résultat opérationnel courant	- 19	- 21
Résultat opérationnel	- 20	321
Résultat avant impôts	- 41	301
Impôts sur les résultats		- 291
Résultat net des activités non poursuivies	- 41	10

Il n'y a aucun produit ou charge comptabilisé directement par capitaux propres relatif aux activités destinées à la vente.

Sur le bilan consolidé aux 31 décembre 2012 et 2011, les actifs et passifs classés en cours de cession représentent :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Actifs non courants	1 075	1 493
Actifs courants	208	251
TOTAL ACTIFS DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION	1 283	1 744
Passifs non courants		
Passifs courants	296	316
TOTAL PASSIFS DES ACTIVITES EN COURS DE CESSION	296	316

NOTE 2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les Produits Fromagers : Ce secteur regroupe la production de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : Ce secteur regroupe la production et distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtisseries, crèmes longue conservation) et des préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Le compte de résultat résumé par secteur d'activité se présente et se rapproche du compte de résultat du Groupe comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
CA par secteur	2 614 131	2 592 490	1 556 085	1 465 478	45 947	64 476	4 216 163	4 122 444
CA intersecteur	- 69 321	- 58 218	- 30 802	- 32 167	- 31 960	- 50 949	- 132 083	- 141 334
CA externe	2 544 810	2 534 272	1 525 283	1 433 311	13 987	13 527	4 084 080	3 981 110
Dotations aux amortissements et provisions	- 82 623	- 80 903	- 23 246	- 22 926	- 6 717	- 6 731	- 112 586	- 110 560
Résultat opérationnel courant	110 558	113 731	56 161	30 937	- 17 355	- 13 999	149 364	130 669
Coûts de restructuration	- 5 089	- 6 701	- 4 208	- 630			- 9 297	- 7 331
Dépréciation de valeur d'actif	- 19 423	- 13 138	- 930	- 2 082			- 20 353	- 15 220
Résultat sectoriel	86 046	93 892	51 023	28 225	- 17 355	- 13 999	119 714	108 118

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

Total des actifs dont :	1 937 565	1 961 654	918 867	866 767	182 822	213 194	3 039 254	3 041 615
Participations dans les entreprises associées	62 290	64 021	67 918	69 285	3 326	2 981	133 534	136 287

Les éléments de flux par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

Investissements incorporels et corporels	85 012	79 339	48 603	28 109	11 719	34 257	145 334	141 705
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------------

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de l'exercice :

	2012	2011
Résultat sectoriel	119 714	108 118
Autres charges opérationnelles	- 9 492	- 8 990
Autres produits opérationnels	21 817	8 789
Résultat opérationnel	132 039	107 917
Charges financières	- 42 099	- 47 120
Produits financiers	20 009	15 849
Quote-part de résultat des entreprises associées	6 668	7 833
Résultat avant impôts	116 617	84 479
Impôts sur les résultats	- 43 007	- 34 293
Résultat net des activités abandonnées ou en cours de cession	- 41	10
Résultat de l'exercice	73 569	50 196

Chiffre d'affaires et investissements incorporels et corporels par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	France	Reste de l'Europe	Reste du monde
Chiffre d'affaires			
Année 2012	1 282 489	1 612 994	1 188 597
Année 2011	1 276 839	1 679 955	1 024 316
Investissements incorporels et corporels			
Année 2012	85 924	33 695	25 715
Année 2011	97 307	27 207	17 191
Total des actifs			
Année 2012	2 401 745	415 982	221 527
Année 2011	2 381 234	457 083	203 298

NOTE 3. CONSOMMATIONS EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Marchandises et matières consommées	- 2 714 790	- 2 807 688
Production stockée	12 933	32 898
Production immobilisée	3 086	1 238
Autres matières consommées non stockées	- 221 294	- 206 952
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de coproduits	309 772	370 514
	- 2 610 293	- 2 609 990

NOTE 4. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Rémunération du personnel	- 497 657	- 464 120
Charges sociales	- 210 559	- 194 551
Participation des salariés	- 13 634	- 12 175
Personnel extérieur à l'entreprise	- 53 584	- 55 931
Subventions	671	652
	- 774 763	- 726 125

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 18 870 personnes en 2012 (contre 18 551 en 2011). Cet effectif se répartit à raison de 7 694 personnes en France, 5 922 personnes en Europe (hors France) et 5 254 personnes dans les autres pays.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 17 % de cadres, 28 % d'ETAM et 55 % d'ouvriers.

NOTE 5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Dotations aux amortissements	- 112 827	- 110 696
Dotations et reprises provisions d'exploitation	241	136
	- 112 586	- 110 560

NOTE 6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Services extérieurs ⁽¹⁾	- 401 107	- 370 242
Impôts et taxes	- 39 424	- 37 155
Autres produits d'exploitation ⁽²⁾	3 457	3 631
	- 437 074	- 403 766

(1) Dont 0,6 million d'euros de frais d'acquisition (1,7 million d'euros en 2011).

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche pour 3,4 millions d'euros (3,2 millions d'euros en 2011).

NOTE 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent en 2012 des dépréciations nettes de valeurs de certains actifs pour un montant de 20,4 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 9,3 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant une charge de 1,4 million d'euros, des plus-values sur cession d'immobilisations financières pour 11,3 millions d'euros et divers autres éléments représentant un produit net de 2,5 millions d'euros.

En 2011, ils sont composés de dépréciations de valeurs de certains actifs pour un montant de 15,2 millions d'euros, des charges nettes de restructurations industrielles pour 7,4 millions d'euros, des litiges, risques fiscaux et indemnités nets représentant une charge de 4,5 millions d'euros et divers autres éléments représentant un produit net de 4,4 millions d'euros. Le Groupe a pris en compte les conséquences portant sur la valorisation à la clôture de ses participations dans les entreprises associées.

Les pertes de valeurs enregistrées en 2012 et 2011 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont relatives :

- aux tendances d'évolutions des principaux marchés ;
- à l'évolution des cours de matières premières : le prix du lait ainsi que les cotations beurre et poudre ;
- aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût des couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt ;
- au taux d'actualisation.

Les hypothèses retenues sont celles du marché quand l'information est disponible (devises, taux d'intérêt...). Les hypothèses concernant les matières premières sont élaborées collégalement en interne en fonction des tendances historiques corrigées des effets des modifications de situations de marché anticipées par nos spécialistes.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficients de risques suivant les zones géographiques où l'activité est exercée et d'un différentiel d'inflation, hors zone euro. Les taux utilisés sont les suivants :

- 4,5 % pour le Japon ;
- 6 % pour l'Europe de l'Ouest ;
- 6,5 % pour les États-Unis ;
- 7,5 % pour l'Europe du Sud ;
- entre 7 % et 12 % pour les pays de l'Europe Centrale et orientale membres de l'Union européenne ainsi que la Chine, le Chili, et le Brésil ;
- entre 13 % et 21 % pour la Serbie, la Russie, l'Ukraine, l'Inde, l'Uruguay, l'Égypte et l'Argentine ;

En 2012, les perspectives du plan à long terme tiennent compte des nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ainsi que du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche. Celles-ci ont conduit à déprécier les immobilisations corporelles pour 22,1 millions d'euros dont 21 millions d'euros sur l'UGT Europe du sud et 1,1 million sur des actifs spécifiques sous-utilisés. Par ailleurs, une reprise de dépréciation d'actifs corporels a été enregistrée pour 1,9 million d'euros sur l'UGT Japon.

À fin décembre 2012, les dépréciations d'actifs cumulées s'élèvent à 68,8 millions d'euros dont essentiellement 38,5 millions d'euros sur l'Europe du Sud, 20,3 millions d'euros sur les différentes UGT de l'Europe de l'Est et 5,2 millions d'euros au Moyen Orient.

La sensibilité de plus ou moins 0,5 % des taux d'actualisation utilisés aurait un impact de plus ou moins 3 millions d'euros sur la dépréciation de la principale UGT déjà dépréciée.

En 2011, les perspectives du plan à long terme constatant de nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ont conduit à déprécier les immobilisations corporelles de certaines UGT pour 15,2 millions d'euros dont 8,9 millions d'euros d'actifs en Europe Centrale et orientale, 4,3 millions d'euros au Moyen Orient et 2 millions d'euros en Amérique Latine.

NOTE 8. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Charges financières d'intérêts ⁽¹⁾	- 26 597	- 27 196
Commissions bancaires	- 5 990	- 5 414
Autres charges financières nettes	- 7 394	- 9 158
Protection de taux d'intérêts, net ⁽³⁾	- 2 118	- 3 643
Change net		- 1 709
Charges financières	- 42 099	- 47 120
Produits financiers ⁽²⁾	17 002	15 849
Change net	3 007	
Produits financiers	20 009	15 849
Charges financières nettes	- 22 090	- 31 271
<i>Dont charges d'intérêts, net ^{(1) + (2) + (3)}</i>	- 11 713	- 14 990

L'amélioration du résultat financier est essentiellement liée à la baisse des taux d'intérêts court terme ainsi qu'à l'impact favorable des taux de change.

NOTE 9. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Quote-part dans les résultats avant impôts	6 668	7 833
Moins quote-part dans les impôts	- 1 614	- 701
	5 054	7 132

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence se répartit entre le secteur « Produits Fromagers » pour 4,4 millions d'euros, le secteur « Autres Produits Laitiers » pour 0,3 million d'euros et 0,3 million d'euros pour les activités non allouées.

NOTE 10. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Impôts des entreprises associées	- 1 614	- 701
Impôts courants	- 38 290	- 25 454
Impôts différés	- 3 103	- 8 138
	- 43 007	- 34 293

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Résultat avant impôts	116 617	84 479
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéfices dans les pays concernés	38 554	28 838
Effets d'impôts :		
• des bénéfices non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	- 3 163	- 1 696
• des impôts courants et différés liés à la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat	5 431	5 381
• crédits d'impôts	- 1 174	- 2 538
• de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et des dépréciations d'actifs nets d'impôts différés ⁽¹⁾	3 760	1 888
• des changements de taux sur les impôts différés	- 111	478
• autres ⁽²⁾	- 290	1 942
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisé	43 007	34 293
Taux moyen pondéré	36,88 %	40,59 %
<i>(1) Les pertes fiscales sont activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits. En 2012, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des 3 années à venir de certaines sociétés ont conduit à enregistrer une dépréciation nette de 8,4 millions d'euros contre une dépréciation nette de 5,8 millions d'euros en 2011.</i>		
<i>(2) Dont déficits fiscaux non activés des entreprises associées.</i>		

Le plafonnement des déficits reportables a entraîné une charge d'impôt exigible supplémentaire de 3,8 millions d'euros sur l'exercice 2012 et de 0,8 million d'euros en 2011 au niveau du Groupe. Hors cet effet, l'impact des nouvelles mesures fiscales applicables pour 2012 est de 2,9 millions d'euros.

NOTE 11. RESULTAT ET DIVIDENDE PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (note 22).

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	63 564	43 613
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 165 945	14 202 547
Résultat de base par action	4,49	3,07

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

<i>En milliers d'euros</i>	Année 2012	Année 2011
Résultat revenant aux actionnaires de BONGRAIN SA	63 564	43 613
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 165 945	14 202 547
Effet dilutif des options d'achats	473 016	404 808
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté	14 638 961	14 607 355
Résultat dilué par action	4,34	2,99

Les dividendes versés en 2012 et 2011 ont été respectivement de 1,20 euro et 1,60 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 25 avril prochain de distribuer un dividende de 1,30 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

NOTE 12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition ⁽¹⁾	Droits de propriété intellectuelle et Marques ⁽²⁾	Autres droits d'exploitation	Total
Au 31/12/2010				
Coût	237 971	192 026	24 496	454 493
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 441	- 51 400	- 14 371	- 67 212
VALEUR NETTE COMPTABLE	236 530	140 626	10 125	387 281
Exercice 2011				
Valeur nette comptable à l'ouverture	236 530	140 626	10 125	387 281
Différences de conversion	212	- 130	137	219
Acquisitions		2 082	2 726	4 808
Cessions		- 13	- 3	- 16
Dépréciation (note 6)	- 164	- 1		- 165
Changement de périmètre	30 040	4 088	440	34 568
Dotation aux amortissements		- 6 629	- 2 082	- 8 711
Impact activités en cours de cession		2		2
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 618	140 025	11 343	417 986
Au 31/12/2011				
Coût	268 223	203 709	27 982	499 914
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 605	- 63 684	- 16 639	- 81 928
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 618	140 025	11 343	417 986
Exercice 2012				
Valeur nette comptable à l'ouverture	266 618	140 025	11 343	417 986
Différences de conversion	- 104	- 161	- 38	- 303
Acquisitions		4 300	11 093	15 393
Cessions		- 15	- 6	- 21
Dépréciation (note 6)		- 1	3	2
Changement de périmètre ⁽³⁾	- 130		244	114
Dotation aux amortissements		- 7 347	- 2 014	- 9 361
Impact activités en cours de cession				
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 384	136 801	20 625	423 810
Au 31/12/2012				
Coût	267 989	208 850	36 849	513 688
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 605	- 72 049	- 16 224	- 89 878
VALEUR NETTE COMPTABLE	266 384	136 801	20 625	423 810

(1) Le montant des écarts d'acquisition nets relatifs à l'activité Produits Fromagers s'élève à 99,3 millions d'euros contre 99,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 et le montant des écarts d'acquisition nets relatifs à l'activité Autres Produits Laitiers s'élève à 167,1 millions d'euros contre 167,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

(2) Le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité Produits Fromagers s'élève à 90,8 millions d'euros contre 90,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 et le montant de la valeur comptable des marques relatif à l'activité Autres Produits Laitiers s'élève à 22,3 millions d'euros contre 21,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.

(3) Le montant des écarts d'acquisition résultant des variations de périmètre peut faire l'objet de modification pendant la période d'affectation de 12 mois.

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 379,5 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 378,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Elles sont composées des écarts d'acquisition et des marques.

NOTE 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations techniques matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2010					
Coût	36 792	550 291	1 218 429	196 975	2 002 487
Amortissements et dépréciations cumulés	- 797	- 336 641	- 842 270	- 112 877	- 1 292 585
VALEUR NETTE COMPTABLE	35 995	213 650	376 159	84 098	709 902
Exercice 2011					
Valeur nette comptable à l'ouverture	35 995	213 650	376 159	84 098	709 902
Différences de conversion	183	- 845	- 1 956	- 485	- 3 103
Acquisitions	4 007	43 212	63 930	26 740	137 889
Cessions	- 1 284	- 181	- 987	- 436	- 2 888
Dépréciation (note 6)	- 972	- 7 564	- 6 800	- 90	- 15 426
Reprise de dépréciation	1	7	338	73	419
Changement de périmètre	841	10 406	8 785	659	20 691
Dotation aux amortissements		- 22 618	- 70 165	- 9 891	- 102 674
Impact activités en cours de cession	- 479	228		- 7	- 258
VALEUR NETTE COMPTABLE	38 292	236 295	369 304	100 661	744 552
Au 31/12/2011					
Coût	40 321	527 944	1 303 234	219 419	2 090 918
Amortissements et dépréciations cumulés	- 2 030	- 291 649	- 933 930	- 118 758	- 1 346 367
VALEUR NETTE COMPTABLE ⁽¹⁾	38 292	236 295	369 304	100 661	744 552
Exercice 2012					
Valeur nette comptable à l'ouverture	38 292	236 295	369 304	100 661	744 552
Différences de conversion	- 301	- 627	- 1 268	- 884	- 3 080
Acquisitions	374	18 547	84 152	26 425	129 498
Cessions	- 335	- 142	- 917	- 2 643	- 4 037
Dépréciation (note 6)		- 7 201	- 13 987	- 955	- 22 143
Reprise de dépréciation (note 6)	1	1 517	348		1 866
Changement de périmètre		585	107	34	726
Dotation aux amortissements		- 22 296	- 71 068	- 10 102	- 103 466
Impact activités en cours de cession	217	203			420
VALEUR NETTE COMPTABLE	38 248	226 881	366 671	112 536	744 336
Au 31/12/2012					
Coût	40 209	544 457	1 357 784	235 651	2 178 101
Amortissements et dépréciations cumulés	- 1 961	- 317 576	- 991 113	- 123 115	- 1 433 765
VALEUR NETTE COMPTABLE ⁽¹⁾	38 248	226 881	366 671	112 536	744 336
Location financement brut	126	42 846	14 066	7 628	64 666
Location financement amortissements		- 28 949	- 10 831	- 3 832	- 43 612
<i>(1) Dont location financement net</i>	<i>126</i>	<i>13 897</i>	<i>3 235</i>	<i>3 796</i>	<i>21 054</i>

Il a été comptabilisé 39,4 millions d'euros en 2012 et 37,2 millions d'euros en 2011 au compte de résultat au titre de la location de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2012 contre 1,6 million d'euros au 31 décembre 2011.

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées pour un montant de 7,6 millions d'euros en 2012 et 8,4 millions d'euros en 2011.

Le montant des immobilisations en cours représente 63 millions d'euros en 2012 contre 60 millions d'euros en 2011.

NOTE 14. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Titres disponibles à la vente	8 670	7 517
Titres détenus jusqu'à l'échéance	15 307	18 797
Prêts et créances	27 136	22 922
Dépréciation	- 5 705	- 5 255
	45 408	43 981

La dépréciation concerne essentiellement des participations minoritaires classées en titres détenus jusqu'à échéance.

NOTE 15. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Au 1 ^{er} janvier	136 287	131 619
Variation de périmètre	- 2 640	5 600
Résultat de la période	5 054	7 132
Dividendes distribués	- 3 676	- 3 936
Autres	- 1 633	- 4 934
Variation écart de conversion	142	806
SOLDE FIN DE PERIODE	133 534	136 287

Les principales sociétés mises en équivalence sont Capsa et Emmi Fondue dont le Groupe détient respectivement 27 % et 34 %.

<i>En milliers d'euros</i>	2012		2011	
	Capsa	Emmi Fondue	Capsa	Emmi Fondue
Base 100 %				
Actifs	382 276	90 298	411 150	116 683
Fonds propres	204 193	70 908	209 010	76 503
Passifs	178 083	19 390	202 140	40 180
Chiffre d'affaires	643 793	72 594	670 289	94 736
Résultat net	- 446	3 164	9 686	13 789

Le Groupe exerce une influence notable sur les sociétés Rupp et Financière Louis dont il détient moins de 20 % des droits de vote ou de droits de vote potentiels. Compte tenu que le Groupe est représenté au sein des organes de gestion et de contrôle de ces sociétés, il ressort que, conformément à IAS 28.7, le Groupe exerce une influence notable. Ces sociétés sont donc mises en équivalence.

NOTE 16. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés constatés au bilan reflètent l'ensemble des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine des dettes fiscales et sociales et les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective. Ils comprennent également l'effet des pertes fiscales reportables au titre d'exercices antérieurs. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 44,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 et à 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ils concernent principalement des pertes reportables.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythme d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays.

Le montant de la charge d'impôt différé de l'exercice est de 3,1 millions d'euros, essentiellement lié aux dépréciations d'impôts différés actifs.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur 2012 s'élève à 1,4 million d'euros et concerne l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers et des titres disponibles à la vente.

Concernant le classement comptable de la CVAE, Le Groupe a décidé de qualifier cette cotisation d'impôt sur le résultat. En conséquence, ceci a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés passifs relatifs aux différences temporelles existant à cette date pour un montant de 3,3 millions d'euros. Depuis 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Immobilisations corporelles et incorporelles	23 293	17 821
Provisions	15 412	11 537
Provisions pour avantages du personnel	7 409	5 983
Instruments financiers et autres actifs financiers	6 715	5 677
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	62 441	70 091
Autres actifs d'impôts différés	8 556	7 945
Impôts différés actifs	123 826	119 054
Impôts différés actifs non reconnus	- 44 739	- 41 304
Impôts différés actifs, nets	79 087	77 750
Immobilisations corporelles et incorporelles	100 862	96 642
Instruments financiers et autres actifs financiers	7 423	7 018
Autres passifs d'impôts différés	6 169	6 776
Impôts différés passifs	114 454	110 436

NOTE 17. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers	180 443	179 428
Marchandises	23 249	21 180
Produits finis	177 652	167 775
Dépréciation	- 12 806	- 10 444
	368 538	357 939

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2012 une reprise de provision pour dépréciation des stocks a été enregistrée pour 2,2 millions d'euros contre une reprise de 2,3 millions d'euros en 2011.

NOTE 18. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Clients	631 347	633 609
Créances fiscales (hors IS) et sociales	63 617	71 045
Débiteurs divers	34 537	34 612
Charges constatées d'avance et divers	14 833	13 159
Dépréciation	- 12 638	- 19 340
	731 696	733 085

Le Groupe a peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les clients non garantis et échus depuis plus de six mois représentent 2 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2012, une reprise nette pour dépréciation clients de 0,5 million d'euros a été enregistrée, contre une dotation nette de 0,1 million d'euros en 2011.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

NOTE 19. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ACTIFS

En milliers d'euros	31 décembre 2012		Échéance 2013		Échéance > 2013	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	375		375			
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	157	62 000			157	62 000
Options de taux						
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	5 445	60 687	5 445	60 687		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	1 360	335 000			1 360	335 000
Dérivés sur matières premières	334		334			
	7 671		6 154		1 517	
Dont classé en actifs courants	6 154		6 154			
Dont classé en actifs non courants	1 517				1 517	
<i>(1) Échéance 2015 pour la totalité.</i>						
<i>(2) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000 et 2019 pour 20 000.</i>						

En milliers d'euros	31 décembre 2011		Échéance 2012		Échéance > 2012	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	396		396			
Swaps de taux d'intérêt ⁽³⁾	2 954	109 330	1	3 000	2 953	106 330
Options de taux	35		35			
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	3 758	36 754	3 758	36 754		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽⁴⁾	4 450	335 000			4 450	335 000
Dérivés sur matières premières	935		935			
	12 528		5 125		7 403	
Dont classé en actifs courants	5 125		5 125			
Dont classé en actifs non courants	7 403				7 403	
<i>(3) Échéance 2026.</i>						
<i>(4) Échéance 2017 pour 165 000, 2018 pour 150 000 et 2019 pour 20 000.</i>						

NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie	130 889	189 316
Équivalents trésorerie	285 931	259 029
Total	416 820	448 345

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des actifs disponibles à la vente (SICAV, FCP, DAT, etc.).

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie et équivalents trésorerie	416 820	448 345
Trésorerie nette des sociétés destinées à la vente (IFRS 5)		37
Concours bancaires courants et comptes courants financiers	- 80 506	- 89 103
Trésorerie	336 314	359 279

NOTE 22. DETAIL PAR NATURE DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Période du 1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012			Période du 1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011		
	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Différence de conversion	- 7 246		- 7 246	- 2 316		- 2 316
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	- 413	142	- 271	- 671	231	- 440
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	- 3 722	1 282	- 2 440	- 2 483	851	- 1 632
Autres mouvements	- 1 632		- 1 632			
Autres éléments du résultat global	- 13 013	1 424	- 11 589	- 5 470	1 082	- 4 388

NOTE 23. CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Évolution du capital apporté				
	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	Total
SOLDE AU 01/01/2011	14 300 337	15 432	78 558	- 46 971	47 019
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			703		703
• Rachat d'actions propres	- 133 080			- 8 769	- 8 769
SOLDE AU 31/12/2011	14 167 257	15 432	79 261	- 55 740	38 953
Plan d'options d'achats d'actions					
• Valeur des services rendus			923		923
• Cession d'actions propres				462	462
• Rachat d'actions propres	- 151 276			- 7 247	- 7 247
SOLDE AU 31/12/2012	14 015 981	15 432	80 184	- 62 525	33 091

Évolution des autres réserves				
<i>En milliers d'euros</i>	Instruments de couverture	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Différence de conversion	Total
SOLDES AU 01/01/2011	986	- 1 596	16 404	15 794
Réévaluation – brut		- 671		- 671
Réévaluation – impôts		231		231
Réévaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 2 483			- 2 483
• Impôts sur les pertes de juste valeur	851			851
Différence de conversion				
• Groupe			- 3 544	- 3 544
• Entreprises associées			439	439
SOLDES AU 31/12/2011	- 646	- 2 036	13 299	10 617
Réévaluation – brut		- 413		- 413
Réévaluation – impôts		142		142
Réévaluation – entreprises associées				
Couverture de flux futurs de trésorerie				
• Variation de juste valeur de l'exercice	- 3 722			- 3 722
• Impôts sur les variations de juste valeur	1 282			1 282
Différence de conversion				
• Groupe			- 7 233	- 7 233
• Entreprises associées			147	147
SOLDES AU 31/12/2012	- 3 086	- 2 307	6 213	820

Le capital social, entièrement libéré au 31/12/2012, est composé de 15 432 216 actions d'une valeur nominale de 1 euro, sans changement par rapport à l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2012, BONGRAIN détient 1 416 235 (1 264 959 au 31 décembre 2011) actions propres dont 471 500 (476 000 au 31 décembre 2011) destinées à être remises en échange d'options d'achat d'actions ainsi que 4 449 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (10 500 actions en 2011). Les primes d'émission d'un montant de 80 185 milliers d'euros au 31 décembre 2012 comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 4 962 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au-delà de la 6^e année.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2012		2011	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options
Au 1 ^{er} janvier	51,76	476 000	52,62	411 000
Octroyées			46,87	80 000
Caduques			57,11	- 500
Exercées	38,35	- 4 500	48,83	- 14 500
Annulées				
Au 31 décembre	51,89	471 500	51,76	476 000

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	Prix d'exercice en euro par action	Options en circulation	
		2012	2011
23 octobre 2012	37,91		2 000
29 juin 2013	38,71	12 500	15 000
13 décembre 2014	51,67	29 000	29 000
12 décembre 2015	46,17	33 500	33 500
14 décembre 2016	68,73	50 000	50 000
12 décembre 2017	75,84	64 000	64 000
11 décembre 2018	42,78	83 500	83 500
16 décembre 2019	51,14	39 500	39 500
16 décembre 2020	57,11	79 500	79 500
15 décembre 2021	46,87	80 000	80 000

Il n'y a pas eu d'option attribuée pendant l'exercice. Au cours des exercices antérieurs, la juste valeur des options attribuées pendant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. La période de blocage durant laquelle la levée de l'option est impossible, sauf cas particulier, est de quatre ans. En conséquence, la charge de juste valeur des options attribuées est étalée sur ces quatre années. Un calcul au prorata est effectué et le montant à enregistrer au titre de 2012 est de 923 milliers d'euros (703 milliers d'euros en 2011).

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

	En 2012	En 2011
Cours de l'action à la date	-	47,30
Prix d'exercice	-	46,87
Rendement du dividende	-	2,96 %
Durée de l'option	-	10 ans
Taux d'intérêt annuel sans risque	-	3,14 %
Volatilité ⁽¹⁾	-	27,46 %

(1) La volatilité de l'action est fournie par Bloomberg et mesurée sur une moyenne calculée sur cinq années en base mensuelle sur des périodes de cent jours.

NOTE 24. PROVISIONS

En milliers d'euros	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail		Restructurations	Autres risques et charges	Total
Au 1^{er} janvier 2011	29 230		4 350	17 990	51 570
Différences de conversion	- 20		- 4	- 190	- 214
Constitutions de provisions	4 422		214	7 032	11 668
Emplois	- 4 554		- 1 604	- 6 850	- 13 008
Modification du périmètre de consolidation	200			1 444	1 644
Au 31 décembre 2011	29 278		2 956	19 426	51 660
Différences de conversion	30		- 6	- 328	- 304
Constitutions de provisions ⁽¹⁾	8 189		3 692	6 541	18 422
Emplois ⁽²⁾	- 5 655		- 688	- 4 670	- 11 013
Modification du périmètre de consolidation	84			99	183
Au 31 décembre 2012	31 926		5 954	21 068	58 948

(1) Les dotations aux provisions pour autres risques et charges concernent des provisions pour litiges pour 3,6 millions d'euros, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 2,9 millions d'euros.

(2) Les reprises de provisions pour autres risques et charges utilisées s'élèvent à 2,6 millions d'euros dont 1,9 million d'euros relatif à des provisions sur litiges et 2 millions d'euros concernent des reprises de provisions devenues sans objet.

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable.

Une filiale a été notifiée, en 1999, d'un redressement fiscal s'élevant à 3,3 millions d'euros en principal et intérêts et à 6,1 millions d'euros d'amendes. La filiale a toujours réfuté totalement les faits reprochés et n'a donc pas constitué de provision au titre de ce redressement. Après plusieurs recours, la Cour d'appel de Paris a confirmé en 2011 la position de l'administration fiscale, rendant la dette exigible au niveau de la filiale. En novembre 2011, la filiale a introduit un recours indemnitaire devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg. En décembre 2011, une déclaration de cessation de paiements a été effectuée et une procédure de liquidation judiciaire de la filiale a été ouverte début 2012. L'évolution de ce dossier est sans conséquence dans les comptes consolidés du Groupe.

Au 31 décembre 2012, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les restructurations pour 6 millions d'euros (2011 : 3 millions d'euros), des litiges commerciaux pour 1 million d'euros (2011 : 0,6 million d'euros), des litiges sociaux pour 3,3 millions d'euros (2011 : 3,1 millions d'euros), des litiges fiscaux pour 5,8 millions d'euros (2011 : 4 millions d'euros) et divers risques pour 10,9 millions d'euros (2011 : 11,7 millions d'euros).

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		USA		UK		Belgique	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	3 %	4,75 %	3 %	4,75 %	4,63 %	4,63 %	4,30 %	4,90 %	3 %	4,50 %
Taux de rendement attendu des actifs	4 %	4 %	4,70 %	4,75 %	7,50 %	7,50 %	3,84 %	5,90 %	3,80 %	4 %
Taux de croissance attendu des salaires	3,25 %	3,25 %	3 %	3 %	n/a	n/a	3,35 %	3,25 %	2,25 %	2,25 %

(1) 2,6 % pour les régimes de rente et les médailles du travail en 2012.

Le taux d'actualisation a pour référence l'indice IBOXX AA10+ correspondant au taux d'émission des obligations des entreprises de première catégorie en zone euros.

La sensibilité du taux d'actualisation de plus 0,50 % diminuerait l'engagement de 3,3 millions d'euros pour la France et de 3,5 millions pour l'Allemagne.

Les taux de rendement attendus des actifs sont déterminés pour chaque fonds sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds sous gestion. Ces hypothèses sont revues annuellement en fonction de l'évolution de l'allocation des fonds sous gestion et de l'évolution des anticipations à long terme du marché sur chaque classe d'actifs gérés.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

Les engagements au titre de ces avantages au personnel ont évolué de la façon suivante :

Évolution des engagements	2012	2011
Engagements à l'ouverture	118 906	117 112
Coût financier	5 883	4 653
Coût des services rendus	3 699	3 684
Coût des services passés	- 24	66
Réduction de régime		- 2 575
Écarts actuariels ⁽¹⁾	24 155	- 1 245
Prestations payées	- 4 371	- 4 410
Écarts de conversion	- 722	1 533
Variation de périmètre	84	56
Taxe	89	32
Reclassement des activités en cours de cession ou abandonnées	-	-
ENGAGEMENTS A LA CLOTURE	147 699	118 906

(1) Dont écart d'expérience pour les sociétés françaises -498 milliers d'euros en 2012 contre -516 milliers d'euros en 2011.

Au 31 décembre 2012, la valeur actuelle de l'obligation est égale à 147,7 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 31 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés ;
- 116,7 millions d'euros liés à des régimes entièrement ou partiellement financés.

Les actifs de couverture ont évolué comme suit :

Évolution des actifs de couverture	2012	2011
Actifs à l'ouverture	62 781	60 663
Rendements attendus des actifs	3 542	3 658
Prestations versées	- 2 734	- 3 054
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	4 068	3 375
Écarts actuariels	6 742	- 2 728
Écarts de conversion	- 486	997
Variation de périmètre		- 130
ACTIFS A LA CLOTURE	73 913	62 781
Dont actifs relatifs aux activités poursuivies	73 913	62 781
Dont actifs relatifs aux activités en cours de cession	-	-

La charge de l'exercice incluse dans les frais de personnel s'analyse comme suit :

Charge de l'exercice	2012	2011
Coût des services rendus	3 699	3 684
Coût financier	5 883	4 653
Rendements attendus des actifs	- 3 542	- 3 658
Amortissement du coût des services passés	174	103
Amortissement des profits/pertes actuariels	1 878	1 400
Autres charges et produits ⁽¹⁾	97	- 1 760
CHARGE DE L'EXERCICE	8 189	4 422
Dont charges relatives aux activités poursuivies	8 189	4 422
Dont charges relatives aux activités en cours de cession	-	-

(1) Essentiellement lié à la réduction d'un plan en Allemagne sur l'exercice 2011.

Les provisions au bilan ont évolué de la manière suivante :

Évolution des provisions	2012	2011
Provisions à l'ouverture	29 278	29 230
Charge de l'exercice	8 189	4 422
Cotisations versées aux fonds par les sociétés du Groupe	- 4 068	- 3 375
Différence de conversion	30	- 20
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 587	- 1 179
Variation de périmètre	84	200
Reclassification au passif en cours de cession	-	-
PROVISIONS A LA CLOTURE	31 926	29 278
Dont :		
France	14 537	12 973
Reste de l'Europe	17 064	15 974
Reste du monde	325	331

Les provisions se réconcilient avec les engagements de la façon suivante :

Réconciliation des engagements nets et des provisions	2012	2011	2010	2009	2008
Engagements actuariels	147 699	118 906	117 112	90 687	80 871
Juste valeur des actifs de couverture	73 913	62 781	60 663	53 716	46 648
Pertes/Gains actuariels non reconnus	- 40 818	- 25 654	- 25 810	- 7 782	- 490
Coûts des services passés non comptabilisés-droits non acquis	- 1 042	- 1 193	- 1 409	- 1 461	- 2 317
Provisions à la clôture de l'exercice	31 926	29 278	29 230	27 728	31 416
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités poursuivies	31 926	29 278	29 230	27 728	31 416
Dont provisions des engagements de retraite relatives aux activités en cours de cession	-	-	-	-	-

Le montant des cotisations pour 2013 pour les sociétés françaises est de 2,5 millions d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de Fin de Carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2012 est ventilé comme suit :

	France		Allemagne		USA	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Instruments de capitaux propres	36,00 %	36,00 %	8,60 %	11,60 %	50,00 %	53,00 %
Instruments d'emprunts	55,00 %	55,00 %				
Contrats d'assurances			76,10 %	73,70 %	50,00 %	47,00 %
Divers autres actifs	9,00 %	9,00 %	15,30 %	14,70 %		

NOTE 25. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012		31 décembre 2011			
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	482 064	205 228	276 836	535 390	313 151	222 239
Comptes courants bloqués de la participation	15 155	11 524	3 631	15 593	11 923	3 670
Emprunts obligataires	176 877	175 792	1 085	177 998	177 285	713
Contrats de crédit-bail	9 595	6 393	3 202	11 845	8 958	2 887
Concours bancaires courants	78 832		78 832	83 131		83 131
SOUS-TOTAL	762 523	398 937	363 586	823 957	511 317	312 640
Dettes liées aux options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires	56 460	56 460		49 232	47 110	2 122
	818 983	455 397	363 586	873 189	558 427	314 762

La ligne « Emprunts obligataires » comprend un emprunt privé émis en 2003 d'un montant nominal de 100 millions d'euros et remboursable par cinquième à compter de 2014 ainsi qu'un deuxième emprunt privé émis en 2011 échéance 2026, d'un montant nominal de 100 millions de dollars, remboursable progressivement à compter du 22 novembre 2019.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers » correspondent à des tirages sur des lignes de crédit accordées notamment dans le cadre du crédit syndiqué mis en place en 2010, dont l'échéance finale est juin 2015.

Pour l'exercice 2012, l'encours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 890 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 3,64 % en 2012, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours de financement net en euros à taux variable à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Afin de maîtriser l'impact de la variation du dollar de l'emprunt en devise, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant la totalité des flux de l'emprunt émis en dollar.

Certains crédits utilisés sont assortis de clauses imposant le respect de ratios financiers. Pour l'essentiel, ces ratios portent soit sur un montant minimum de capitaux propres, soit sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant et des fonds propres. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation.

Ces ratios financiers sont toujours respectés.

Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

Les dettes financières mentionnées ci-dessus sont remboursables dans les délais suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Exigibles dans un délai d'un an	363 586	314 762
Au cours de la 2 ^e et jusqu'à la 5 ^e année y compris	329 569	416 275
Au-delà de la 5 ^e année	125 828	142 152
	818 983	873 189

Par devises elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
EUR	649 311	705 905
JPY	3 564	4 850
USD	119 403	111 750
Autres	46 705	50 684
	818 983	873 189

Par type de taux d'intérêt elles se répartissent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dettes financières à taux fixe	217 569	212 735
Dettes financières à taux variable	601 414	660 454
	818 983	873 189

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures à 140 points de base.

La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux.

Pour le calcul des ratios financiers, la dette financière nette est déterminée comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Emprunts et dettes financières non courants	- 455 397	- 558 427
Emprunts et concours bancaires	- 363 586	- 314 762
Autres actifs financiers courants	72 837	51 626
Trésorerie et équivalents trésorerie	416 820	448 345
	- 329 326	- 373 218

NOTE 26. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants comprennent pour l'essentiel les montants dus à plus d'un an relatifs aux acquisitions d'immobilisations.

NOTE 27. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Fournisseurs d'exploitation	583 108	572 956
Fournisseurs d'immobilisations	10 294	12 162
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	199 311	189 350
Produits constatés d'avance	709	1 461
Autres	28 574	29 830
À LA FIN DE LA PERIODE	821 996	805 759

NOTE 28. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES PASSIFS

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2012		Échéance 2013		Échéance > 2013	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	114		114			
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	2 378	123 792			2 378	123 792
Options de taux						
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	1 585	9 408	1 585	9 408		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	301	80 000			301	80 000
Dérivés sur matières premières	336		336			
	4 714		2 035		2 679	
Dont classé en passifs courants	2 035		2 035			
Dont classé en passifs non courants	2 679				2 679	

(1) Échéance 2015 pour 48 000 et 2026 pour 75 792.
(2) Échéance 2017 pour 60 000 et 2018 pour 20 000.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2011		Échéance 2012		Échéance > 2012	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur :						
Matières premières	77		77			
Swaps de taux d'intérêt ⁽³⁾	102	77 000			102	77 000
Options de taux						
Instruments de transactions :						
Dérivés sur devises	7 076	89 699	7 076	89 699		
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽⁴⁾	1 042	80 000			1 042	80 000
Dérivés sur matières premières	923		923			
	9 220		8 076		1 144	
Dont classé en passifs courants	8 076		8 076			
Dont classé en passifs non courants	1 144				1 144	

(3) Échéance 2026 pour la totalité.
(4) Échéance 2017 pour 60 000 et 2018 pour 20 000.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières premières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

COUVERTURE DE RISQUE DE TAUX

Les couvertures de flux de trésorerie sont traitées en instruments de transactions depuis 2008 à l'exception de l'emprunt en USD. Celui-ci a été considéré comme une couverture de flux de trésorerie impactant les capitaux propres.

La politique de couverture de risque de taux préconise l'utilisation d'options de taux classées en instruments de transaction.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est la suivante :

Emprunts et dettes financières	Euros			Autres			Total		
	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total	Taux fixes	Taux variables	Total
Avant protection de taux	124 520	524 791	649 311	93 049	76 623	169 672	217 569	601 414	818 983
• Swap									
• Cap	255 000	- 255 000					255 000	- 255 000	
• Collar									
Après protection de taux	379 520	269 791	649 311	93 049	76 623	169 672	472 569	346 414	818 983
Autres actifs financiers courants		45 336	45 336		27 501	27 501		72 837	72 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie		277 642	277 642		139 178	139 178		416 820	416 820
TOTAL TRESORERIE NETTE ACQUISE		322 978	322 978	0	166 679	166 679	0	489 657	489 657

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2012 :

Une variation de + 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 5,2 millions d'euros. Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 3,2 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe BONGRAIN serait alors de 2 millions d'euros.

COUVERTURE DE RISQUE DE CHANGE

Contrats à terme et options - couverture latente au 31 décembre 2012

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : dollar US, livre sterling et yen.

Convention de signe : + achat de la devise - vente de la devise

En milliers de devises	Total devise 1	Total devise 2	Couverture en milliers d'EUR	Contre-valeur euro devise 1	Fixing au 31/12/2012
USD EUR	- 47 755 USD	37 738 EUR	1 352	- 36 194 EUR	1,3194
GBP EUR	- 25 658 GBP	31 680 EUR	678	- 31 440 EUR	0,8161
JPY EUR	- 747 295 JPY	7 498 EUR	661	- 6 578 EUR	113,61
CZK EUR	218 913 CZK	8 537 EUR	170	8 704 EUR	25,151
PLN CZK	35 400 PLN	- 204 317 CZK	411	8 689 EUR	4,074
CAD EUR	- 5 802 CAD	4 577 EUR	177	- 4 417 EUR	1,3137
Autres devises			411	- 8 859 EUR	
TOTAL			3 860	- 70 095 EUR	

Analyse de la sensibilité à la variation des devises : une variation de 1 % des principales devises (GBP, USD, JPY, CZK, PLN et CAD), à partir d'un cours de référence du 31 décembre 2012, aurait un impact de 606 milliers d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments financiers actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

En milliers d'euros Actif	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs			Valeur comptable au bilan	Juste valeur
			évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances		
Au 31 décembre 2012							
Titres de participation				6 535		6 535	6 535
Actifs financiers de transaction long terme				2 134		2 134	2 134
Prêts et créances financières long terme					36 739	36 739	36 739
Autres actifs financiers non courants				8 669	36 739	45 408	45 408
Dérivés de taux	1 360	157				1 517	1 517
Instruments financiers dérivés non courants	1 360	157				1 517	1 517
Créances clients					620 729	620 729	620 729
Dérivés de couvertures sur matières premières		375				375	375
Dérivés de couvertures sur change							
Autres dérivés sur matières premières	334					334	334
Autres dérivés sur change	5 445					5 445	5 445
Autres dérivés sur taux							
Instruments financiers dérivés courants	5 779	375				6 154	6 154
Actifs financiers de transaction court terme				27 690	45 147	72 837	72 837
Comptes courants financiers				1 926		1 926	1 926
Disponibilités				128 964		128 964	128 964
Équivalents de trésorerie				285 930		285 930	285 930
Actifs disponibles à la vente							
Trésorerie et équivalents trésorerie				416 820		416 820	416 820
TOTAL ACTIF	7 139	532	444 510	8 669	702 615	1 163 465	1 163 465

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

En milliers d'euros Passif	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	Actifs/Passifs		Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
			évalués à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente				
Au 31 décembre 2012								
Emprunts obligataires						175 792	175 792	175 792
Autres emprunts et dettes						223 145	223 145	223 145
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			56 460				56 460	56 460
Emprunts et dettes financières non courantes			56 460			398 937	455 397	455 397
Autres dérivés sur taux	301	2 378					2 679	2 679
Instruments financiers dérivés non courants	301	2 378					2 679	2 679
Fournisseurs						583 108	583 108	583 108
Dérivés de couvertures sur matières premières		114					114	114
Autres dérivés sur matières premières	336						336	336
Autres dérivés sur taux	1 585						1 585	1 585
Autres dérivés sur change								
Instruments financiers dérivés courants	1 921	114					2 035	2 035
Dettes financières courantes						283 080	283 080	283 080
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires								
Comptes courants financiers			1 674				1 674	1 674
Concours bancaires courants			78 832				78 832	78 832
Emprunts et dettes financières courantes			80 506			283 080	363 586	363 586
TOTAL PASSIF	2 222	2 492	136 966			1 265 125	1 406 805	1 406 805
TOTAL	4 917	- 1 960	307 544	8 669	702 615	- 1 265 125	- 243 340	- 243 340

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs/Passifs		Actifs	Prêts et	Passifs au	Valeur	Juste	
Actif	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	évalués à la juste valeur par résultat	disponibles à la vente	créances	coût amorti	comptable au bilan	valeur
Au 31 décembre 2011								
Titres de participation				5 911			5 911	5 911
Actifs financiers de transaction long terme				1 606			1 606	1 606
Prêts et créances financières long terme					36 464		36 464	36 464
Autres actifs financiers non courants				7 517	36 464		43 981	43 981
Dérivés de taux	4 450	2 953					7 403	7 403
Instruments financiers dérivés non courants	4 450	2 953					7 403	7 403
Créances clients					622 546		622 546	622 546
Dérivés de couvertures sur matières premières		396					396	396
Dérivés de couvertures sur change		35					35	35
Autres dérivés sur matières premières	935						935	935
Autres dérivés sur change	3 758						3 758	3 758
Autres dérivés sur taux		1					1	1
Instruments financiers dérivés courants	4 693	432					5 125	5 125
Actifs financiers de transaction court terme					51 626		51 626	51 626
Comptes courants financiers			5 997				5 997	5 997
Disponibilités			183 319				183 319	183 319
Équivalents de trésorerie			259 029				259 029	259 029
Actifs disponibles à la vente								
Trésorerie et équivalents trésorerie			448 345				448 345	448 345
TOTAL ACTIF	9 143	3 385	448 345	7 517	710 636		1 179 026	1 179 026

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs/Passifs		Actifs		Valeur		Juste	
Passif	Instruments financiers par résultats ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽¹⁾	évalués à la juste valeur par résultat	disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	comptable au bilan	valeur
Au 31 décembre 2011								
Emprunts obligataires						177 285	177 285	177 285
Autres emprunts et dettes						334 032	334 032	334 032
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			47 110				47 110	47 110
Emprunts et dettes financières non courantes			47 110			511 317	558 427	558 427
Autres dérivés sur taux	1 042	102					1 144	1 144
Instruments financiers dérivés non courants	1 042	102					1 144	1 144
Fournisseurs						572 956	572 956	572 956
Dérivés de couvertures sur matières premières		77					77	77
Autres dérivés sur matières premières	923						923	923
Autres dérivés sur taux	7 076						7 076	7 076
Autres dérivés sur change								
Instruments financiers dérivés courants	7 999	77					8 076	8 076
Dettes financières courantes						223 537	223 537	223 537
Options de ventes accordées aux actionnaires minoritaires			2 122				2 122	2 122
Comptes courants financiers			5 972				5 972	5 972
Concours bancaires courants			83 131				83 131	83 131
Emprunts et dettes financières courantes			91 225			223 537	314 762	314 762
TOTAL PASSIF	9 041	179	138 335			1 307 810	1 455 365	1 455 365
TOTAL	102	3 206	310 010	7 517	710 636	- 1 307 810	- 276 339	- 276 339

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

NOTE 29. VARIATION DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice se terminant le 31 décembre 2012	Exercice se terminant le 31 décembre 2011
Clients	- 2 214	- 18 577
Stocks	- 13 095	- 23 941
Fournisseurs	14 513	31 699
Débiteurs et créditeurs divers	11 170	- 11 905
À LA FIN DE LA PERIODE	10 374	- 22 724

NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan comprennent :

- a) Les engagements de prise de participation pour 61,4 millions d'euros (2011 : 70,8 millions d'euros) qui sont à la fois donnés et reçus et concernent quatre participations.
- b) Les engagements donnés liés au financement de la Société

Les garanties financières accordées aux sociétés du Groupe s'élèvent à 110,1 millions d'euros (2011 : 100,4 millions d'euros).

- c) Les engagements liés aux activités opérationnelles

Au titre des engagements donnés :

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer pour 74,9 millions d'euros (2011 : 71,5 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit-bail pour 10 millions d'euros (2011 : 12,9 millions d'euros), et les autres engagements donnés pour 109,4 millions d'euros (2011 : 47,8 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit-bail sont :

<i>En millions d'euros</i>	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit-bail
En 2013	25	3,5
De 2014 à 2017	41,9	6,3
Au-delà de 2017	8	0,2

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 634 614 heures pour l'ensemble des sociétés françaises du Groupe et le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 624 992 heures.

Concernant les contrats d'approvisionnement en lait, Le Groupe dispose de contrats avec plusieurs producteurs, conclus dans des conditions normales de marché.

Au titre des engagements reçus :

Les autres engagements reçus représentent 4,7 millions d'euros (2011 : 5,1 millions d'euros).

NOTE 31. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cadre de transactions soumises à des conditions de concurrence normale seulement si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe est contrôlé par SOPARIND SCA, société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 60,59 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transactions sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par BONGRAIN SA (voir note 33 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. À ce titre BONGRAIN SA a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 33,4 millions d'euros en 2012 (contre 35,6 millions d'euros en 2011) et des charges pour un montant de 385,9 millions d'euros en 2012 (contre 389,7 millions d'euros en 2011). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 0,5 million d'euros en 2012 (0,5 million d'euros en 2011).

Le Groupe a créé une co-entreprise avec Sodiaal, La Compagnie des Fromages et RichesMonts. Le Groupe assure une partie de l'approvisionnement laitier, une partie de la reprise des co-produits industriels. Il assure une partie des prestations logistiques et commerciales ainsi que la distribution dans un certain nombre de pays étrangers. Il fournit également des prestations informatiques et administratives.

Le poste « Autres actifs financiers » comprend un prêt de 2,6 millions d'euros et le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » comprend un compte courant financier de 1,7 million d'euros avec La Compagnie des Fromages et RichesMonts.

Les ventes du Groupe aux entreprises associées représentent 4 millions d'euros en 2012 (5 millions d'euros en 2011) et les achats 2 millions d'euros (2 millions d'euros en 2011), ces transactions étant essentiellement des ventes et achats de matières laitières.

En 2011, le Groupe a acquis des actifs immobiliers d'exploitation auprès de sociétés liées pour un montant total de 32,7 millions d'euros.

Le montant global des rémunérations des dirigeants s'élève à 4,5 millions d'euros (4,2 millions d'euros en 2011). Il se ventile en 2012 de la manière suivante : avantages à court terme pour 4,4 millions d'euros, avantages postérieurs à l'emploi 0,1 million d'euros. Il n'y a ni autres avantages à long terme, ni indemnités versées de fin de contrat de travail. Les paiements fondés sur des actions représentaient 1 million d'euros en 2011. Aucun paiement fondé sur des actions n'a été réalisé en 2012.

Les principaux dirigeants comprennent : le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Délégués ainsi que les Administrateurs.

NOTE 32. ÉVÈNEMENT POST CLOTURE

La coopérative Terra Lacta et BONGRAIN SA ont confirmé leurs volontés de rapprochement à l'issue de la période de discussions exclusives. Le projet à venir sera soumis à la procédure d'information et consultation des partenaires sociaux et à l'agrément des autorités de la concurrence.

NOTE 33. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
France						
BONGRAIN SA	France	847 120 185	Société-mère	Société-mère	Société-mère	Société-mère
Alimpex SAS	France	349 088 732	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Food Service SAS	France	389 330 739	100,00	100,00	88,93	88,93
Alliance Fromagère SAS	France	394 530 703	100,00	100,00	100,00	100,00
Alliance Laitière Européenne SAS	France	388 435 539	100,00	100,00	98,93	98,93
Armor Protéines SAS	France	679 200 287	100,00	100,00	88,93	88,93
Beurlait SAS	France	552 001 497	100,00	100,00	88,93	88,93
B.G. SAS	France	331 339 275	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain Europe SAS	France	351 014 352	100,00	100,00	100,00	100,00
Bongrain Export Overseas SAS	France	325 508 653	99,96	99,96	99,96	99,96
Bongrain International SAS	France	402 927 628	100,00	100,00	100,00	100,00
Bressor SA	France	383 228 764	99,74	99,74	66,48	66,48
Bressor Alliance SA	France	379 657 570	66,66	66,66	66,66	66,66
BS Air SNC (fusionnée dans BONGRAIN SA)	France	351 646 377		99,99		99,99
Centre Bretagne Lait SA	France	387 493 315	99,99	99,99	88,93	88,93
C.F.V.A. SAS	France	314 830 050	99,97	99,97	99,97	99,97
Compagnie Générale Laitière SA	France	775 668 999	99,99	99,99	88,93	88,93
Compagnie Laitière de Derval SAS	France	403 001 068	100,00	100,00	88,93	88,93
Compagnie Laitière Européenne SA	France	780 876 421	89,89	89,89	88,93	88,93
CLE-PSO SNC	France	444 475 016	100,00	100,00	88,93	88,93
CLE-PS SAS	France	389 297 748	100,00	100,00	88,93	88,93
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	France	349 652 560	100,00	100,00	88,93	88,93
Corman France SAS	France	487 220 295	100,00	100,00	88,93	88,93
Elvir SAS	France	389 297 664	100,00	100,00	88,93	88,93
Établissements L. Tessier SAS	France	667 180 392	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie de Vihiers SAS	France	350 546 719	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	France	314 830 183	99,94	99,94	99,93	99,93
Fromageries Rambol SAS	France	315 130 641	99,95	99,95	99,95	99,95
Fromageries F. Paul-Renard SAS	France	585 650 211	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromagerie Perreault SAS	France	316 085 620	99,98	99,98	99,98	99,98
Fromarsac SAS	France	331 260 083	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromapac SA	France	402 180 541	100,00	51,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	France	307 963 389	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	France	314 815 457	99,83	99,83	99,83	99,83
La Compagnie des Fromages SAS	France	393 257 654	100,00	100,00	88,93	88,93
Les Fromagers de L'Europe SAS	France	428 744 973	100,00		100,00	
Les Fromagers de Thiérache SAS	France	315 332 569	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers Associés SAS	France	349 542 415	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	France	313 966 103	61,31	61,31	54,52	54,52
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	France	403 128 051	100,00	100,00	88,93	88,93
Pareco SNC	France	326 037 348		100,00		97,65
Prodilac SNC	France	389 297 714	100,00	100,00	88,93	88,93
SB Alliance SNC	France	409 080 538	84,99	84,99	84,98	84,98
SB Biotechnologies SAS	France	450 983 051	100,00	100,00	97,50	97,50
SDIL SAS	France	352 135 180	100,00	100,00	88,93	88,93
Soficle SAS	France	304 141 856	100,00	100,00	88,93	88,93
Sofivo SAS	France	352 848 725	100,00	100,00	88,93	88,93
Sogasi SAS	France	315 062 224	99,99	99,99	99,99	99,99
Sogeys SAS	France	384 557 880	100,00	100,00	88,93	88,93
Soredab SAS	France	317 705 267	97,50	97,50	97,50	97,50

Consolidation par intégration globale	Pays	N° Siren	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
France						
SB Alliance Informatique	France	780 876 405	100,00	100,00	88,93	88,93
Société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS	France	330 479 213	100,00		100,00	
Étranger						
Advanced Food Products LLC	États-Unis		65,00	65,00	65,00	65,00
Alouette Cheese LLC	États-Unis		100,00	100,00	100,00	100,00
Arab French Company for Dairy and Cheese Products Industry	Égypte		100,00		100,00	
BCMS	Rép. Tchèque		100,00	100,00	100,00	100,00
BC Nordics	Danemark		100,00		100,00	
BEV OOO	Russie		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN A.G.	Suisse		99,75	99,75	99,75	99,75
BONGRAIN Benelux SA	Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Deutschland GmbH	Allemagne		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Europarticipations BV	Pays-Bas		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN GmbH	Autriche		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Italia Spa	Italie		100,00	100,00	100,00	100,00
BONGRAIN Nederland BV	Pays-Bas		100,00	100,00	100,00	100,00
BSI Tianjin Foods CY Ltd	Chine		100,00	100,00	50,00	50,00
Bonprole SA	Uruguay		90,00	90,00	72,00	72,00
Bresse Bleu Japon KK	Japon		100,00	100,00	100,00	100,00
Corman SA	Belgique		100,00	100,00	88,93	88,93
Corman Deutschland GmbH	Allemagne		66,67	66,67	59,29	59,28
Corman Italia Spa	Italie		100,00	100,00	88,93	88,93
Corman Miloko Ireland Ltd	Irlande		55,00	55,00	48,91	48,91
Dabon International Ltd	Inde		85,79	85,79	85,79	85,79
Edelweiß GmbH Co KG	Allemagne		100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV	Pays-Bas		100,00	100,00	100,00	100,00
Food Garden	Suède		100,00	100,00	99,96	99,96
Fromagers Associés Japon KK	Japon		51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA	Belgique		100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek	Pologne		100,00	100,00	88,93	100,00
Kikindska	Serbie		100,00	100,00	100,00	100,00
Liptovska Mliekaren AS (fusionnée dans Millex Nové Mesto AS)	Rép. Slovaque			99,98		99,98
Mantequeras Arias SA	Espagne		100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers SA	Égypte		100,00	100,00	100,00	100,00
Millex Nové Mesto AS	Rép. Slovaque		99,99	100,00	99,99	100,00
Milkaut	Argentine		99,70	99,55	99,70	99,55
Mleczarnia Turek Sp ZOO	Pologne		100,00	100,00	100,00	100,00
Mleko Produkt	Serbie		100,00	100,00	100,00	100,00
Novomilk	Rép. Slovaque		100,00	100,00	100,00	100,00
Pannontej Rt.	Hongrie		100,00	100,00	100,00	100,00
Paturain BV	Pays-Bas		100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA	Uruguay		80,00	80,00	80,00	80,00
Polenghi Ltda	Brésil		100,00	100,00	100,00	100,00
Povltavske Mlékarny AS	Rép. Tchèque		100,00	100,00	100,00	100,00
Santa Rosa Chile	Chili		99,99	99,99	99,99	99,99
SB International	Belgique		50,00	50,00	50,00	50,00
S.B.M.S. SA	Belgique		99,98	99,98	99,98	99,98

Consolidation par intégration globale		Pays		% de contrôle		% d'intérêt	
Étranger				31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Schratter Foods Inc	États-Unis			75,00	75,00	75,00	75,00
Sinodis Limited	Chine			80,00	80,00	80,00	80,00
TDSI	États-Unis			100,00	100,00	100,00	100,00
TPK SRO	Rép. Tchèque			100,00	100,00	100,00	100,00
ULN UK Limited	Royaume-Uni			100,00	100,00	100,00	91,69
Zausner Foods Corp. et ses filiales	États-Unis			100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka	Ukraine			99,86	99,86	99,86	99,86
Consolidation par intégration proportionnelle				% de contrôle		% d'intérêt	
				31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
France							
CF & R Gestion	France			50,00	50,00	44,47	44,46
Compagnie des Fromages & RichesMonts	France			50,00	50,00	44,47	44,46
Étranger							
Sodiaal GmbH	Allemagne			50,00	50,00	44,47	44,46
Delaco	Roumanie			52,00	52,00	52,00	52,00
Consolidation par mise en équivalence				% de contrôle		% d'intérêt	
				31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
France							
Lacto Sérum France SA	France			24,94	24,94	24,94	24,94
Sanicoopa SARL	France			37,99	37,99	33,78	33,78
Sica Silam	France			36,41	36,41	36,10	36,10
Financière Louis	France			10,38	10,38	10,38	10,38
Étranger							
Andechser Molkerei Scheitz GmbH	Allemagne			24,84	24,84	24,84	24,84
Capsa SA	Espagne			27,00	27,00	24,01	24,00
Ferrari	Italie			27,00	27,00	27,00	27,00
Fromagerie des Doukkala SA	Maroc				20,00		20,00
EMMI Fondue AG	Suisse			34,00	34,00	34,00	34,00
Esbon SA	Turquie			50,00	50,00	50,00	50,00
Forlactaria SA	Espagne			40,00	40,00	40,00	40,00
Jiangsu Howbetter Food and Chemical company. Ltd	Chine			29,00	29,00	14,50	14,50
La Compagnie Fromagère SA	Tunisie			42,50	42,50	42,50	42,50
Rupp AG	Autriche			10,00	10,00	10,00	10,00
Söbbeke GmbH	Allemagne			24,90	24,90	24,90	24,90
Val d'Arve SA	Suisse			33,34	33,34	33,34	33,34

6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires
BONGRAIN SA
42, rue Rieussec
78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dépréciation des actifs non financiers

La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs amortis, selon les modalités décrites dans les notes 5.2.9.8 et 7 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues.

Engagements envers le personnel

Les engagements de retraite et autres engagements assimilés envers le personnel ont été évalués et comptabilisés conformément aux notes 5.2.9.17 et 24 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues.

Autres provisions

Votre Société constitue des provisions pour risques et litiges telles que décrites dans les notes 5.2.9.18 et 24 aux états financiers consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la Société pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christian Perrier

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Bernard Pérot

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE 2012

1. Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits d'exploitation		18 190	35 670
Charges d'exploitation		- 38 849	- 38 006
Résultat d'exploitation	2.1	- 20 659	- 2 336
Résultat financier net	2.2	15 293	11 408
Résultat courant avant impôts		- 5 366	9 072
Résultat exceptionnel net	2.3	- 1 672	53 552
Résultat de l'exercice avant impôt		- 7 038	62 624
Impôt sur les bénéfices	2.4	11 160	12 126
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 122	74 750

2. État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Excédent brut d'exploitation		- 18 809	3 209
Variation du besoin en fonds de roulement		7 949	4 127
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		28 955	23 607
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE [A]		18 095	30 943
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		- 7 503	- 2 026
Investissements financiers		- 1 908	- 27 682
Encaissements sur cession d'immobilisations incorporelles/corporelles et financières		1 986	
FLUX PROVENANT DES INVESTISSEMENTS [B]		- 7 425	- 29 708
Dividendes versés		- 17 005	- 22 669
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		- 113 416	102 733
Remboursements des emprunts			
FLUX PROVENANT DU FINANCEMENT [C]		- 130 421	80 064
VARIATION DE LA TRESORERIE [A+B+C]		- 119 751	81 299
Trésorerie nette à l'ouverture		196 434	115 135
Trésorerie nette à la clôture	3.9	76 683	196 434
VARIATION DE TRESORERIE		- 119 751	81 299

3. Bilan actif

				Exercice 2012	Exercice 2011
			Amortissements		
<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Montants bruts	et provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3.1	28 981	- 7 907	21 074	14 823
Concessions, brevets, droits similaires		19 960	- 7 907	12 053	11 326
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		7 473		7 473	1 949
Immobilisations corporelles	3.2	3 865	- 2 522	1 343	1 462
Terrains		7	- 6	1	2
Constructions		3 666	- 2 454	1 212	1 336
Installations techniques, matériels et outillages industriels		161	- 38	123	116
Autres immobilisations corporelles		31	- 24	7	8
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières	3.3	1 154 807	- 2 661	1 152 146	1 152 057
Participations		1 138 066	- 127	1 137 939	1 136 727
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés		6 880	- 2 534	4 346	5 988
Prêts		27		27	27
Autres immobilisations financières		9 834		9 834	9 315
Actif immobilisé		1 187 653	- 13 090	1 174 563	1 168 342
Actif circulant	3.8	389 994	- 64	389 930	454 648
Autres créances	3.4	269 303	- 64	269 239	348 151
Valeurs mobilières de placement	3.5	113 897		113 897	99 149
Disponibilités		6 794		6 794	7 348
Comptes de régularisation - Actif	3.11	303		303	537
TOTAL DE L'ACTIF		1 577 950	- 13 154	1 564 796	1 623 527

4. Bilan passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
		Montants avant répartition	Montants avant répartition
CAPITAUX PROPRES	3.6	866 654	876 539
Capital social		15 432	15 432
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		387 626	387 626
Report à nouveau		373 865	316 120
Bénéfice de l'exercice		4 122	74 750
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		10 387	7 389
Provisions pour risques et charges	3.7	2 054	2 647
Dettes	3.8	696 087	744 327
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		371 330	484 330
Emprunts et dettes financières divers		302 251	242 423
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 537	6 363
Dettes fiscales et sociales		487	5 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		904	284
Autres dettes		11 578	5 320
Comptes de régularisation – Passif		1	14
TOTAL DU PASSIF		1 564 796	1 623 527

5. Notes annexes

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement du CRC n°99-03 et de l'application des règlements CRC 04-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, sont décrites ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits de bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci après :

	Durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une provision est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours de clôture du dernier jour de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition. Dans le cas des actions propres, le prix d'acquisition est comparé au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social.

1.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.6 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, la Société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la Société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.7 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.8 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont en partie couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la Société et est actualisé chaque année.

1.9 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à BONGRAIN SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Résultat d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Produits d'exploitation	18 190	35 670
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales		
Loyers *	2 222	20 060
Redevances	11 664	10 528
Autres	4 304	5 082
Charges d'exploitation	- 38 849	- 38 006
Autres achats et charges externes **	- 35 147	- 28 879
Impôts et taxes	- 1 133	- 2 990
Salaires et traitements	- 237	- 278
Charges sociales	41	- 67
Opérations en commun	- 58	- 170
Autres charges	- 323	- 248
Dotations aux amortissements	- 1 992	- 5 374
Dotations aux provisions		
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 20 659	- 2 336
* La baisse significative des loyers est la conséquence directe de l'apport en 2011, par BONGRAIN SA, de l'ensemble de son immobilier industriel à neuf entités du Groupe.		
** Dont 675 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2012. En 2011, ce montant était de 594 milliers d'euros. Au titre de conseil et/ou de prestations de services les honoraires comptabilisés sont de 250 milliers d'euros au titre de l'exercice 2012, ce montant était de 61 milliers d'euros en 2011.		

2.2 Résultat financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2012	Exercice 2011
Sur participations et autres titres	29 494	26 475
Dividendes reçus	27 439	26 802
Provisions sur titres (net)	2 055	- 327
Sur charges financières nettes	- 14 199	- 15 060
Produits financiers	12 129	12 072
Charges financières	- 26 328	- 27 132
Sur changes et divers	- 2	- 7
RESULTAT FINANCIER NET	15 293	11 408

2.3 Résultat exceptionnel net

En milliers d'euros	Exercice 2012	Exercice 2011
Charges exceptionnelles	- 437	- 708
Produits exceptionnels	1 458	203
Plus ou moins values nettes de cessions d'immobilisations *	- 88	42 919
Dépréciation d'immobilisations		- 6
Dotations et reprise d'amortissements dérogatoires *	- 2 998	11 798
Dotations et reprise de provisions pour risques	393	- 709
Quote-part des subventions virées au compte de résultat		55
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	- 1 672	53 552

* Les montants constatés en 2011, s'expliquent principalement par l'apport des immobilisations industrielles à neuf entités du Groupe, entraînant une plus-value et une reprise d'amortissements dérogatoires.

2.4 Impôt sur les bénéfices

Décomposition du produit d'impôts	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Ajustements fiscaux	Total
En milliers d'euros					
2012				11 160	11 160
2011	1 162	10 309	- 19 508	20 163	12 126

L'impact en résultat de l'impôt sur les bénéfices, en 2012, se limite essentiellement à l'effet de l'intégration fiscale.

Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires...) représentent une charge fiscale future d'un montant de 3 893 milliers d'euros, contre 3 398 milliers d'euros en 2011 :

En milliers d'euros	Exercice 2012	Exercice 2011
Accroissement	- 5 435	- 4 593
Sur amortissements dérogatoires	- 3 577	- 2 544
Sur autres retraitements fiscaux	- 1 858	- 2 049
Allègement	1 542	1 195
Sur loyer de crédit-bail	1 214	961
Sur autres charges non déductibles	328	234
CHARGES NETTES FUTURES D'IMPOT	- 3 893	- 3 398

NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations incorporelles				
	Valeurs au 31/12/2011	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	Valeurs au 31/12/2012
VALEURS BRUTES	20 880	8 101			28 981
Concessions, brevets et droits similaires	17 383	2 241	336		19 960
Fonds commercial	1 548				1 548
Autres immobilisations incorporelles *	1 949	5 860	- 336		7 473
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	- 6 057	- 1 850			- 7 907
Concessions, brevets et droits similaires	- 6 057	- 1 850			- 7 907
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles *					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	14 823	6 251			21 074

* Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et d'un brevet en cours de développement.

3.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations corporelles				
	Valeurs au 31/12/2011	Augmentations	Compte à compte	Diminutions	Valeurs au 31/12/2012
VALEURS BRUTES	3 843	22			3 865
Terrains	7				7
Constructions	3 666				3 666
Installations techniques, matériel, outillage	139	22			161
Autres immobilisations corporelles	31				31
Immobilisations en cours					
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	- 2 381	- 141			- 2 522
Terrains	- 5	- 1			- 6
Constructions	- 2 330	- 124			- 2 454
Installations techniques	- 23	- 15			- 38
Autres immobilisations corporelles	- 23	- 1			- 24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	1 462	- 119			1 343

3.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations financières			Valeurs au 31/12/2012
	Valeurs au 31/12/2011	Augmentations	Diminutions	
VALEURS BRUTES	1 156 772	2 252	- 4 217	1 154 807
Participations	1 138 591	1 601	- 2 126	1 138 066
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8 839	114	- 2 073	6 880
Prêts	27			27
Autres immobilisations financières *	9 315	537	- 18	9 834
PROVISIONS	- 4 715	- 106	2 160	- 2 661
Participations	- 1 864	- 91	1 828	- 127
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	- 2 851	- 15	332	- 2 534
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 152 057	2 146	- 2 057	1 152 146

* Dont 4 449 actions propres détenues au 31 décembre 2012 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 10 500 actions propres étaient détenues.

3.4 Autres créances

En milliers d'euros	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Comptes courants financiers filiales	257 055	330 756
Clients, état et divers	12 248	17 459
Provisions	- 64	- 64
AUTRES CREANCES NETTES	269 239	348 151

3.5 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant		
SICAV		
FCP	12 346	3 680
Billets, bons et assimilés	39 001	40 000
Actions propres *	62 550	55 469
TOTAL VALEUR BRUTE	113 897	99 149
Provision		
VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT NETTES	113 897	99 149

* Au 31 décembre 2012 BONGRAIN SA détient 1 411 786 actions propres classées en valeur mobilières de placement. Le cours moyen unitaire des actions sur le mois de décembre est de 44,89 €. Le pourcentage global du capital auto-détenu s'élève à 9,1771 % en incluant les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité, soit 4 449 actions.

À la clôture du précédent exercice, BONGRAIN SA détenait 1 254 459 actions propres. Le pourcentage global du capital auto-détenu représentait 8,1969 %, en tenant compte des 10 500 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée. Au 31 décembre 2012, aucune provision n'a été comptabilisée.

Au 31 décembre 2012, les actions propres détenues et affectées aux plans de stock-options représentent 471 500 titres pour une valeur d'acquisition de 20 307 milliers d'euros, contre 476 000 titres et une valeur d'acquisition de 20 783 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

3.6 Capitaux propres

Le capital social de 15 432 216 euros est divisé en 15 432 216 actions de 1 euro chacune, dont 9 314 480 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2012, le principal actionnaire connu de la Société est SOPARIND SCA qui détient directement 60,59 % du capital et 79,91 % en droits de vote. Par ailleurs, au 1^{er} février 2013, date du dernier Titres au Porteur identifiés, la société Northern Trust CY (GB) détient 7,2 % du capital de la société BONGRAIN SA.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission d'actions et de fusion	Écart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Subventions d'investissement	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	
										Total	Total
Situation au 01/01/2012 (avant affectation des résultats)											
	15 432	73 231	378	1 613		387 626	316 120		7 389	74 750	876 539
Provisions fiscalement réglementées											
Reprise de provisions									- 1 717		- 1 717
Dotation de l'année									4 715		4 715
Subventions d'investissements											
Remboursées dans la période											
Réintégrées dans les résultats											
Distribution de dividendes										- 18 518	18 518
Autres prélèvements											
Affectation aux réserves											
Dividendes non distribués (actions propres détenues)											
										1 513	1 513
Imputations en report à nouveau							57 745			- 57 745	
Résultat 2012										4 122	4 122
SITUATION AU 31/12/2012 (AVANT AFFECTATION DES RESULTATS)											
	15 432	73 231	378	1 613		387 626	373 865		10 387	4 122	866 654

Des options d'achats d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période d'acquisition des droits a été portée à 4 ans durant laquelle la présence dans les sociétés affiliées du Groupe est obligatoire. Les cessions sont autorisées après un blocage de 2 ans suivant l'exercice des options.

Année d'attribution	Plan en cours jusqu'en	Prix d'exercice en euro/action	Options attribuées	Options en circulation
2003	2013	38,71	40 000	12 500
2004	2014	51,67	40 000	29 000
2005	2015	46,17	45 500	33 500
2006	2016	68,73	50 000	50 000
2007	2017	75,84	65 000	64 000
2008	2018	42,78	85 000	83 500
2009	2019	51,14	40 000	39 500
2010	2020	57,11	80 000	79 500
2011	2021	46,87	80 000	80 000
TOTAL			525 500	471 500

La cotisation sociale est calculée sur la plus faible des valeurs de marché et/ou de juste valeur comme prévu par la réglementation en vigueur.

3.7 Provisions pour risques et charges

La diminution des provisions pour risques et charges de l'exercice de 593 milliers d'euros correspond à une reprise liée à la propriété industrielle et aux contrôles fiscaux antérieurs à hauteur de 863 milliers d'euros et une dotation nette pour des litiges relatifs à des équipements défectueux à hauteur de 270 milliers d'euros.

3.8 Échéancier des dettes et créances

En milliers d'euros	Montant total	Échéances		
		- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits *	371 330		278 000	93 330
Dettes financières diverses **	302 251	302 251		
Dettes d'exploitation et diverses	22 506	22 506		
TOTAL	696 087	324 757	278 000	93 330

* Ces emprunts sont libellés en euros.

** Y compris les comptes courants financiers.

En milliers d'euros	Montant total	- d'1 an	+ d'1 an
Créances			
Créances d'exploitation et diverses	269 303	269 303	
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	120 691	115 794	4 897
TOTAL NET DE PROVISIONS	389 994	385 097	4 897

3.9 Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	120 691	106 497
Comptes courant financiers filiales à l'actif	257 055	330 756
Concours bancaires et billet de trésorerie	- 296 922	- 234 730
Comptes courant financiers filiales au passif	- 4 141	- 6 089
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	76 683	196 434

3.10 Opérations avec les entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Montants concernant les		Montants représentés par des effets de commerce
	Entreprises liées	Parties liées	
Poste du bilan			
Créances			
Actif immobilisé			
Immobilisations financières			
Participations brutes	1 131 816	6 250	
Autres titres immobilisés		1 851	
Actif circulant			
Autres créances	261 257		
TOTAL ACTIF	1 393 073	8 101	
Dettes			
Dettes financières			
Dettes rattachées à des participations	- 4 140		
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 5 935		
Autres dettes	- 9 905		
TOTAL DES DETTES	- 19 980		
Charges et produits financiers			
Charges financières	- 7 457		
Produits financiers	9 765	113	
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS	2 308	113	

Toutes les transactions conclues avec des parties liées l'ont été à des conditions normales.

3.11 Comptes de régularisation et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Charges constatées d'avance	303	537

Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de charges assimilées

Produits à recevoir

Pour 2 410 milliers d'euros contre 3 470 milliers d'euros au 31/12/2011, ces montants correspondent aux produits à recevoir relatifs à un dégrèvement de taxe, aux opérations de couverture de taux d'intérêt, aux placements de la trésorerie et à des dommages et intérêts octroyés par les tribunaux sur un litige concernant des équipements défectueux.

Charges à payer	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		
Emprunts et dettes financières divers	2 315	2 293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 649	988
Dettes fiscales et sociales	215	235
TOTAL DES CHARGES A PAYER	5 179	3 516

3.12 Engagements financiers et garanties reçues ou données

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Engagements reçus		
Titres de participations	595	595
Crédit-bail immobilier	4 133	5 724
Cautions bancaires	158	158
Engagements donnés		
Crédit-bail immobilier	4 133	5 724
Lignes de crédit allouées en filiales	100 058	100 445

Dans ces engagements ne figurent pas les engagements réciproques.

Comme précédemment, les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Couverture des risques de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux existant au 31 décembre 2012 sont de 562 millions d'euros en valeur nominale dont 500 millions d'euros concernent une entreprise liée.

3.13 Crédit-bail

Les immobilisations détenues en crédit-bail concernent des biens immobiliers pour une valeur de 21 343 milliers d'euros.

Le prix de rachat résiduel de ces biens est de 213 milliers d'euros.

Les redevances de l'exercice ont été de 1 677 milliers d'euros et le montant cumulé au 31 décembre 2012 est de 26 411 milliers d'euros.

À cette même date, les amortissements qui auraient été pratiqués se seraient élevés à 13 471 milliers d'euros et pour le seul exercice 2012 à 855 milliers d'euros.

Les redevances restant à acquitter (en capital) sont de 3 919 milliers d'euros dont 1 682 milliers d'euros pour l'exercice 2013 et 2 237 milliers d'euros pour les exercices de 2014 à 2015.

3.14 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2012 est de 237 milliers d'euros. L'effectif au 31 décembre 2012 est de 2 personnes.

Les actifs du fonds de retraite étant supérieurs aux engagements d'indemnités de fin de carrière, aucune cotisation n'a été versée au titre de l'exercice 2012.

Les rémunérations des membres des organes de Direction et d'administration se sont élevées à 315 milliers d'euros.

3.15 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

3.16 Filiales et participations

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication												
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Étude et recherches	SOREDAB - La Boissière École (78)	75	5 407	98	74	74	2 990		9 001	1 051	488
SAS	Prestataire de services	SOGASI - Viroflay (78)	18 900	192	100	19 280	19 280			47 538	1 167	630
SAS	Holding	BONGRAIN EUROPE - Viroflay (78)	294 760	119 245	100	429 363	429 363	5 822		60	28 714	21 616
SA	Holding	ALLIANCE LAITIÈRE EUROPÉENNE - Paris (75)	231 900	160 756	90	212 295	212 295	14 054			6 218	
SAS	Holding	BONGRAIN INTERNATIONAL - Viroflay (78)	132 842	- 6 191	100	213 033	213 033	120 825			- 7 493	
SAS	Holding	Cie DES MAÎTRES FROMAGERS - Viroflay (78)	37	- 18	100	71	35					- 3

(En milliers d'euros ou en milliers d'unités monétaires)

Forme juridique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par BONGRAIN SA	Montant des cautions et avals fournis par BONGRAIN SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
Étranger												
SARL	Holding	BONGRAIN - EUREXPAN BV - Breda (Pays-Bas)	10 414	331 382	100	256 055	256 055				4 690	4 696
2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la Société)												
France												
SA	Traitement produits laitiers	LACTO SERUM FRANCE - Baleycourt (55)	2 203	21 138	19	361	361			135 060	12 661	
SNC	Prestataire de services	SB AUDIT - Viroflay (78)	75	30	35	27	27			1 878	6	9
SAS	Holding	FINANCIÈRE LOUIS - Paris (75)	24 369	- 98	10	5 889	5 889	1 851		1 512	1 131	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations												
Filiales non reprises au paragraphe A												
Filiales françaises (ensemble)						17	17					
Filiales étrangères (ensemble)						1 601	1 510					

6. Résultats des cinq derniers exercices

Art. R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-102 du Code du Commerce.

<i>En euros et unités</i>	2008	2009	2010	2011	2012
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'actions émises	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216	15 432 216
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	50 247 701	45 770 536	39 390 862	35 113 189	16 173 953
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	9 758 678	15 953 554	20 414 410	57 236 102	- 4 697 573
Impôt sur les bénéfices	- 9 699 456	- 5 772 745	- 9 036 510	- 12 126 605	- 11 160 295
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	17 484 124	15 952 077	23 228 933	74 750 755	4 121 815
Montant des bénéfices distribués		17 209 417	22 669 150	17 005 604	
Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	1,26	1,41	1,91	4,49	0,42
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1,13	1,03	1,51	4,84	0,27
Dividende versé à chaque action		1,20	1,60	1,20	
Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	283 565	226 035	264 049	278 052	236 704
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	30 328	62 447	193 217	66 722	(41 421)

7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires

BONGRAIN SA
42, rue Rieussec
78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BONGRAIN SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme décrit en note 1.3 de l'annexe, votre Société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation en prenant en considération la quote-part de capitaux propres de chaque filiale ainsi que leur potentiel économique et financier basé sur une actualisation des flux futurs de trésorerie. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 4 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christian Perrier

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Bernard Pérot

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2012 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

François WOLFOVSKI

Directeur Général Délégué